

les diplômés



Numéro 354

Été 1986

La revue des Diplômés de l'Université de Montréal/2,00\$

Dossier sur l'été



Un été sans fausse note
Les monstres du lac Memphrémagog
Les «vacances» de nos ancêtres
Claude Beauchamp, Mérite annuel 1986

Combien de fois?

Combien de fois voyagerez-vous cette année?

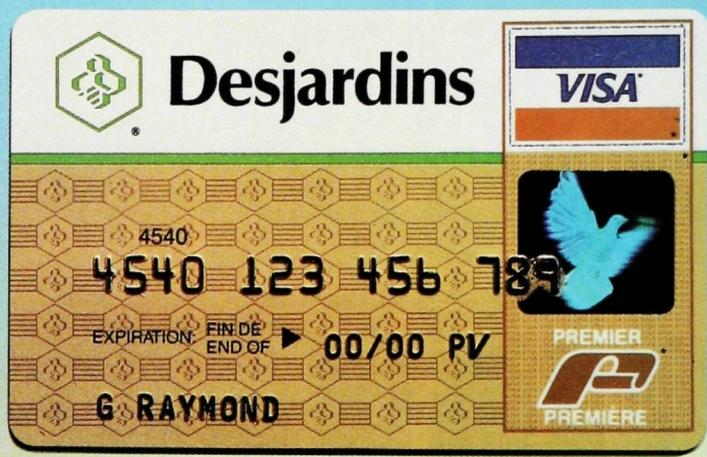
Une fois suffit pour apprécier les avantages-voyages de la carte Visa Desjardins première, la nouvelle carte de prestige. Reconnue internationalement, la carte Visa Desjardins première vous assure des voyages de première classe.

Des caractéristiques uniques, une gamme de services exclusifs.

Achetez vos billets d'un transporteur public (autobus, avion, bateau et train) ou louez une voiture avec la carte Visa Desjardins première et bénéficiez d'une assurance** en cas de décès ou de mutilation accidentels jusqu'à concurrence de 300 000 \$ pour vous et votre famille. Vos chèques de voyages Visa Desjardins? Procurez-vous les sans frais grâce à votre carte première.

Besoin d'argent, besoin d'assistance? Partout dans le monde, le service d'hébergement Visa et le centre de services de voyage Visa, ouverts 24 heures sur 24, sept jours par semaine, sont à votre disposition. Et bien sûr, votre carte première vous garantit un traitement de faveur dans les plus grands hôtels. Vous ne pouvez plus partir? L'assurance-annulation-voyage par vol aérien est là. Des projets de voyage? Découvrez les endroits les plus exclusifs en feuilletant notre fascicule voyage «En première».

La carte Visa Desjardins première est assurément la carte de prestige la plus complète. En plus de tous ses avantages, elle vous offre une marge de crédit minimum de 5 000 \$. Les frais annuels? 60 \$. Consultez le personnel de direction de votre caisse Desjardins pour une demande prioritaire... et découvrez de nouveaux horizons!



Une destination en or



Gagnez un séjour de deux semaines pour deux personnes aux fabuleuses Iles Seychelles, tout compris, chèques de voyage Visa Desjardins en main! Une valeur totale de 7 500 \$!

Pour être éligible au tirage, votre demande doit être acceptée avant le 30 juin 1986. Les règlements sont disponibles sur demande.

* La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, usager inscrit de ces marques.
 ** Émis par l'Assurance-Vie Desjardins. Une attestation d'assurance précisera les modalités.



les diplômés

Conseil d'administration des Diplômés de l'Université de Montréal

Jean-Claude Lauzon, président
Pierre Grand'Maison, premier vice-président
(activités et services aux membres)
Normand Balthazard, vice-président (revue)
Marie-Andrée Pilon, vice-présidente (administration et secrétariat)
Louise P. Leduc, vice-présidente (trésorerie)
Jacques Lucier, administrateur et représentant de l'U. de M.
Normand Bernier, administrateur
Louis Dalbec, administrateur
Rémi Gauthier, administrateur
Danielle Melanson, administratrice
L. Jacques Moulins, administrateur
Linda Pinchiaroli, administratrice
Jean-Pierre Roy, président sortant

Secrétaire général

Michel Saint-Laurent

Représentants des diplômés au Conseil de l'Université de Montréal

Robert Savoie
Jean-Claude Villiard

La revue des Diplômés de l'Université de Montréal

Numéro 354, été 1986
Date de parution: juin 1986

Délégués du Conseil d'administration

Normand Balthazard, vice-président (revue)
Louise P. Leduc
L. Jacques Moulins
Dominique de Pasquale
André Paquette
Michel Saint-Laurent, secrétaire général

Rédacteur en chef

Raymond Carboneau, Direction des communications de l'U. de M.

Rédacteur en chef adjoint

Ronald Prigent, Direction des communications de l'U. de M.

Collaboration

Danielle Chabot, Bernard Glachant, Claude Lamarche, Louis-Martin Tard

Graphisme

Daniel Bergeron, Direction des communications de l'U. de M.

Photographies

Bernard Lambert, Direction des communications de l'U. de M.

Impression

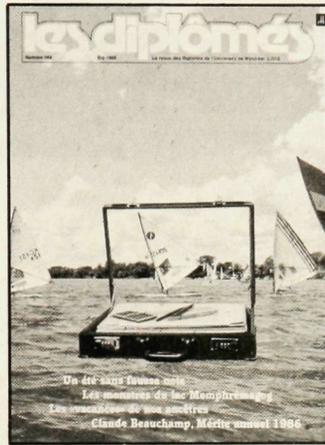
Interlitho Inc.

Publicité

Jean-Maxime Gaudet
Jisèle Bertrand
79-4559

Les auteurs des articles publiés dans *les Diplômés* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions.

Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source et les auteurs.



ISSN 0228-9636
Dépôt légal D-6880028.
Bibliothèque nationale du Québec
Publiée quatre fois l'an

Tirage 80 000 (C.C.A.B.)

Siège social
3535, chemin Queen Mary
Bureau 210
Montréal (Québec)
H3V 1H8
(514) 343-6230
Prix d'un numéro: 2\$
Abonnement annuel: 6\$
A l'étranger: 8\$

Courrier de 2^e classe
Enregistrement n° 6545

Avis aux parents

Si votre fille ou votre fils diplômé n'habite plus à votre domicile, pourriez-vous nous faire connaître sa nouvelle adresse afin que nous lui fassions parvenir un exemplaire de la revue?

3 Message du président

4 Vie de l'Association

7 Dossier

8 Les « vacances » de nos ancêtres

Les vacances ne viennent jamais assez vite. Nous comptons les mois, les semaines. Nos ancêtres, eux, ont attendu des siècles.

11 Un été sans fausse note

De la musique classique dans un cadre enchanteur. Une combinaison tout à fait dans la note. Pour deux festivals d'été, c'est la clé du succès.

13 Heureux qui comme Ulysse...

Chaque été, depuis 15 ans, un professeur entraîne ses étudiants en vacances sur la piste des Grecs et des Romains. Avec des examens pour couronner le tout. Et ils aiment ça!

16 Les monstres du lac Memphrémagog

Contrairement à leurs confrères du loch Ness ou du lac Pohénégamook, ceux-là auraient été bien faciles à voir et à entendre! Et menaçants en plus!

19 Des espaces verts pour laboratoire!

Irène Cinq-Mars est architecte de paysage, spécialiste des espaces extérieurs. Pas question pour elle de s'enfermer dans une tour d'ivoire ou dans une tour de Babel!

21 Claude Beauchamp: le goût d'agir

De toute évidence, cet homme-là savoure les défis. «Je n'ai rien d'un grand penseur», dit-il. Mais son goût de l'action vient de lui valoir le Mérite annuel 1986.

23 La recherche: rendre nos routes moins meurtrières

24 Vie universitaire

25 Chroniques d'hier: les femmes à l'Université

26 Le carnet

29 Diplômés-auteurs

31 Fonds de développement

Jeunes **PROMOTEURS**



Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'oeuvre
et de la Sécurité du revenu

POUR CRÉER SON PROPRE EMPLOI

**Entretien, réparation,
fabrication ou encore création
d'un service nouveau genre:
toutes les idées sont bonnes!**

Si vous avez :

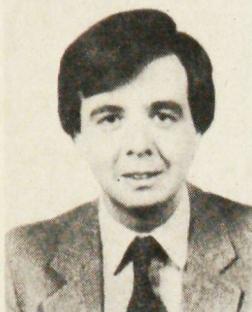
- entre 18 et 29 ans,
- quitté ou terminé les études depuis au moins 9 mois,
- une formation ou une expérience adéquate pour créer votre propre emploi comme promoteur d'une petite entreprise,

alors communiquez avec votre centre **Travail-Québec** dès aujourd'hui pour obtenir toutes les informations concernant le programme **JEUNES PROMOTEURS**.

Dans certaines régions, des **Groupes de Soutien aux Initiatives-jeunesses** sont en place pour conseiller les jeunes promoteurs.

Québec 

message du président



tenons à remercier d'une façon particulière tous les diplômés qui ont pris la bonne habitude d'inscrire à leur agenda l'une ou l'autre de ces activités.

Dans le but de rejoindre nos membres d'une façon plus systématique, nous avons entrepris cette année un vaste programme de développement qui vise à créer des regroupements de diplômés un peu partout au Canada et dans le monde. Déjà, nos diplômés ont été regroupés à Paris et à Sherbrooke. Pour l'année qui vient, nous prévoyons des activités similaires à Québec, Ottawa, New York, Toronto et Trois-Rivières. Nous sommes persuadés que cette façon de fonctionner saura nous rapprocher de nos membres, ce qui vous assure d'une meilleure reconnaissance et d'une force plus grande encore.

Par ailleurs, nos efforts

pour faciliter la participation de nos diplômés ne s'arrêtent pas là. En effet, dernièrement, une soirée au théâtre réunissait 160 diplômés et le succès remporté par cette activité spéciale nous incite à répéter l'expérience.

Comme vous pouvez facilement le constater, notre organisme démontre une exceptionnelle vitalité. Et, pour continuer dans le même sens, nous devons pouvoir compter sur votre participation active. Il n'y a pas de solution miracle pour garder en santé une association comme la nôtre. Seules la participation et l'implication peuvent permettre l'éclosion et le maintien d'une vie associative de qualité. Plus que jamais, je sens que nous sommes sur la bonne voie et je m'en réjouis tout particulièrement.

Dans un autre ordre d'idées, l'expérience que j'ai vécue avec les Diplômés de l'Université de

Montréal m'a permis de rencontrer des gens exceptionnels, avec lesquels j'ai pris plaisir à travailler. Je vous souhaite d'ailleurs d'avoir à vivre un jour ce genre d'expérience qui demeure enrichissante.

En terminant, il ne me reste plus qu'à souhaiter bonne chance à la nouvelle équipe qui prendra en main les destinées de notre Association et je puis, dès maintenant, les assurer de mon plus complet dévouement et de ma participation d'ores et déjà acquise.

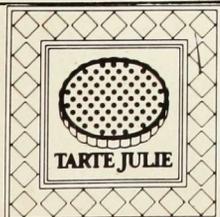
Je vous souhaite à tous, chers diplômés, de passer une très belle période estivale et j'anticipe déjà le plaisir de vous rencontrer lors des prochaines activités des Diplômés de l'Université de Montréal.

Jean-Claude Lauzon

Jean-Claude Lauzon



Le président Jean-Claude Lauzon remettant la médaille du Mérite annuel 1986 à Claude Beauchamp.



- P**our vos réceptions,
- D**étente d'après-midi et
- R**encontres de fin de soirée
- P**etit déjeuner du samedi ou
- B**runch dégustation du dimanche

Julie vous propose...

de visiter le 1145 rue Laurier ouest
Pour réservation (514) 270-6315

**Ouverture de la terrasse
dès le 1er mai.**

la vie de l'association

Après Paris...Sherbrooke!

Dans le cadre d'une stratégie globale visant à regrouper les diplômés de l'Université de Montréal qui demeurent à l'extérieur de la région de Montréal, l'Association a organisé, en septembre dernier, une première rencontre à Paris. Pour poursuivre dans la même veine, une autre rencontre sociale a eu lieu, le 4 mars dernier, au club social de Sherbrooke.

Un peu avant le cocktail avec les diplômés, les administrateurs de l'Association ont été reçus par le maire de Sherbrooke, M. Jean-Paul Pelletier, lors d'une réception civique qui s'est déroulée au domaine Howard.

Plus de 120 diplômés s'étaient donnés rendez-vous au club social, dans le but d'échanger et de jeter les bases d'un comité régional susceptible d'organiser d'autres activités sociales.

Parmi les personnes présentes, une quinzaine ont spontanément offert leur collaboration à l'Association, dans le but de planifier d'autres activités au cours desquelles nos diplômés de l'Estrie pourront à nouveau se rencontrer.

Face au dynamisme des person-

nes présentes, les organisateurs de l'événement n'ont pas hésité à parler de véritable succès. Ainsi, cette expérience a permis aux administrateurs de l'Association de vérifier la justesse de leur plan d'action et l'importance, pour notre organisme, de continuer à susciter ce genre de rencontres entre nos diplômés. Il existe bel et bien un sentiment d'appartenance entre nos diplômés et leur université, et il n'en tient qu'à nous de le maintenir et de le développer.

Déjà, des organisations similaires sont prévues dans d'autres régions du Québec. Cependant, pour être vraiment concluante, chaque expérience de ce genre doit nécessairement donner lieu à la création d'un solide comité régional chargé de mettre en place d'autres activités sociales. Nous sommes persuadés d'avoir atteint cet objectif à Sherbrooke. Nous disons «merci» à toutes les personnes qui étaient présentes au club social, le 4 mars 1986.

Sous peu, nous devrions être en mesure de les rencontrer à nouveau et, d'ici là, nous leur souhaitons de passer un très bel été 86.



De gauche à droite: Richard Béland (sciences sociales 1971), vice-recteur à l'administration à l'Université de Sherbrooke; Louise P. Leduc (musique 1974, H.E.C. 1981), vice-présidente des Diplômés; et René Simard (médecine 1962), vice-recteur aux études à l'Université de Montréal

Le comité régional de l'Estrie

M ^{me} Pauline Bernatchez-Beaudoin	Nursing 79
M. Michel Blanchette	Médecine 63
M ^{me} Micheline Blanchette	
M. Robert Chevrier	H.E.C. 64
M. Gérard Côté	Traduction 69
M ^{me} Germaine Crépeau	Animation 72
M. Louis Faucher	Architecture 59
M. Roger Gélinas	H.E.C. 63
M. Gilles Jodoin	Médecine 65
M ^{me} Marie Jodoin	
M. André Mercier	Relations industrielles 48
M. Pierre Patenaude	Droit 66
M ^{me} Ghyslaine Sévigny	Musique 62
M. Jean Thibault	Pharmacie 57
M ^{me} Gisèle Vézina Noël	H.E.C. 49
M. Gilles Vigneault	Médecine 61

Sherbrooke
plus qu'une ville

la vie de l'association



Quelques diplômés de la région de Sherbrooke, visiblement heureux de se rencontrer et d'échanger.

Mérites H.E.C.

À l'occasion de son 75^e anniversaire, l'École des Hautes Études Commerciales attribue une reconnaissance officielle à 150 de ses diplômés qui se sont particulièrement distingués. L'École leur décerne un Mérite H.E.C. 75^e anniversaire et souligne leur contribution unique à leur secteur d'activité et au rayonnement des H.E.C.

Les récipiendaires de Mérites H.E.C. 75^e anniversaire ont été choisis pour leurs réalisations exceptionnelles. Leur carrière à tous démontre stabilité et progression; ils ont exercé et continuent, pour la majorité d'entre eux, d'exercer des fonctions-clé dans une société, une entreprise ou un organisme public. La plupart ont assumé, outre leurs fonctions, des responsabilités à caractère communautaire et beaucoup d'entre eux ont oeuvré pour le rayonnement de l'École et de ses diplômés.



Trois générations de diplômés H.E.C. Aurélien Noël (1927), cofondateur de Maheu, Noiseux, a reçu un Mérite H.E.C.

la vie de l'association



Les diplômés au Grand Cirque ordinaire

Le 8 mai dernier, plus de 130 diplômés se sont donné rendez-vous au Quat'Sous pour ne pas manquer le retour du Grand Cirque ordinaire. On se souvient que cette troupe, formée alors de jeunes comédiens, a profondément marqué le monde du théâtre des années 70.

Huit ans après la dissolution du groupe, la plupart de ses membres - qui semblent tous avoir fort bien réussi dans leurs carrières respectives - ont décidé de faire le point... en refaisant un spectacle ensemble.

Ils ont choisi de s'approprier le Lorenzaccio d'Alfred de Musset. Ce personnage de héros romantique et solitaire leur est apparu comme la référence idéale pour illustrer la génération privilégiée des enfants d'après-guerre, celle qui rêvait à 20 ans d'une révolution sociale et qui se retrouve, vingt ans plus tard, impuissante et vivant dans les plus grands compromis.

L'hôte de cette soirée était M. Pierre Grand'Maison (Poly 1973), vice-président des Diplômés. Le recteur était représenté par M. Jacques Lucier, vice-recteur à l'administration.

Après la représentation, les diplômés présents ont pu participer à un cocktail commandité par la Société commerciale La Vérendrye Ltée.

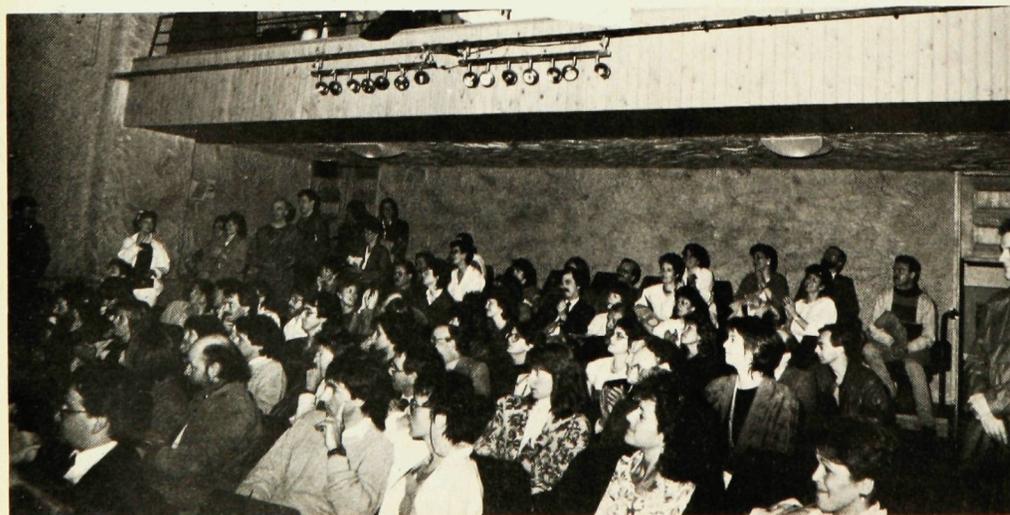
Rappelons que les organisatrices de cette soirée spéciale étaient M^{me} Linda Pinchiaroli (sciences infirmières 1981) et M^{me} Danielle Melanson (psychologie 1972 et 1975). Toutes deux se sont déclaré enchantées du succès obtenu et désireuses de répéter l'expérience sous peu.



En haut: au centre de la photo, l'une des organisatrices de la soirée, Danielle Melanson

Ci-contre: à gauche, Linda Pinchiaroli, coresponsable du succès de cette soirée

Ci-bas: une partie du public qui s'était donné rendez-vous au théâtre de Quat'Sous



Correction

Des erreurs se sont malencontreusement glissées dans la liste des diplômés élus à l'Assemblée nationale lors des élections du 2 décembre dernier. Nous apportons donc les corrections qui s'imposent.

M. Pierre C. Fortier
(Outremont)
Ministre délégué à la
Privatisation
Polytechnique 1957

M^c Claude Trudel (Bourget)
Droit 1967

le dossier

Il y a plus de trois siècles, les Italiens inventaient un mot merveilleux qui allait faire recette dans notre langue. *Farniente*. Littéralement, cela signifie «faire rien». Plus élégant, le *Petit Robert* donne comme définition: «*douce oisiveté*». Pour plusieurs, été et farniente sont aussi inséparables que Roméo et Juliette ou... Ding et Dong! Ah! «Monter» au chalet et y retrouver les 837 variétés d'insectes piqueurs de nos Laurentides, la pompe à eau qui ne fonctionne pas et la tondeuse du voisin qui, elle, fonctionne... et comment! Il y a tant de manières, toutes plus intéressantes les unes que les autres, de «far niente».

Tout cela pour dire que nous cherchions un sujet «estival» pour le dossier de ce numéro-ci des *Diplômés*. Et que nous avons fini par conclure qu'aucun sujet n'était plus estival que l'été lui-même, en personne! Ni plus diversifié. Quel autre thème, en effet, nous aurait permis de parler dans un même dossier de musique classique, de civilisations antiques, de fêtes religieuses québécoises au XVIII^e siècle et... d'abris fiscaux flottants?

À toutes et à tous, nous souhaitons les vacances les plus ensoleillées et les plus longues possibles.

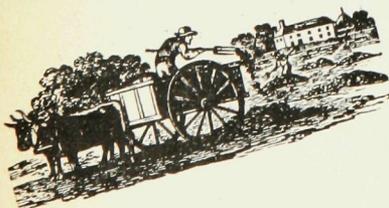




Collection Canadiana de Louis
Melzak (U. de M.)
Photos: J. Recasens

Les «vacances» de nos ancêtres

Les vacances ne viennent jamais assez vite. Nous comptons les mois, les semaines. Nos ancêtres, eux, ont attendu des siècles.



Louis-Martin Tard



Que ferez-vous cet été? Le paysan de Nouvelle-France aurait répondu: «Comme de coutume, mon blé, mon foin, mes orges.»

À la belle saison, d'un soleil à l'autre, la terre réclamait le travail des bras qui ne connaissent que des temps: celui des labours, des moissons, le temps des sucres. Dans les villes et villages, même régime pour les artisans: à l'ouvrage, du matin au soir!

Jamais le dimanche!

Tous les jours de l'année? Non! Le repos dominical est imposé, et il est également défendu d'accomplir des œuvres serviles les jours de fêtes d'obligation: celle du saint patron ou de la sainte patronne de la paroisse, Pâques et les trois jours qui suivent, Noël auquel s'ajoutent les 26 et 27 décembre, la saint Étienne et la saint Jean apôtre, la Pentecôte (encore trois jours) et toute une ribambelle de saints et de saintes à honorer obligatoirement par le chômage forcé.

Lorsque les fêtes d'obligation tombent un dimanche, elles

sont renvoyées au lundi et chômées. En tout, 37 jours (dont 2 en juin, 2 en juillet, 4 en août) qui s'ajoutent aux 52 dimanches.

Jours interdits de travail mais non pour autant voués aux plaisirs. La journée fériée doit être consacrée à la religion. Tout le monde aux offices, aux processions. Dans les paroisses des villes et des campagnes, où chacun connaît son prochain, il est difficile d'échapper aux cérémonies du culte. Ceux qui ne vont pas à l'église ou qui sont pris à travailler le dimanche et les jours d'obligation sont admonestés publiquement par le clergé et punis par l'administration civile.

L'oisiveté, mère de...

«Tout cela a changé à la fin du XVIII^e siècle», dit l'historien Pierre Tousignant, professeur au Département d'histoire. Dans un mandement, l'évêque de Québec Jean-François Hubert accorde pleine permission de travailler tous les jours de fête de l'année qui ne tomberont pas un dimanche. À l'exception de Noël, l'Épiphanie, l'Annonciation, l'Ascension, la Fête Dieu, la Toussaint, la Conception. «Ces fêtes, dit le prélat, mettent obstacle à l'in-



dustrie, suspendent les travaux les plus utiles, surtout ceux de l'agriculture.»

Si on les supprime, c'est à cause du danger du temps libre, «des vices, de la corruption et de la débauche qui naissent de l'oisiveté» que l'Église accorde au peuple pour qu'il puisse choisir entre la prière et le travail. Il faut se souvenir qu'à l'époque, les jours non travaillés n'étaient pas payés ni pour le paysan ni pour l'ouvrier, de qui l'on va réclamer de plus en plus ce qu'on appelle aujourd'hui «productivité».

Toujours pas de vacances!

La formation des villages remonte au XVII^e siècle. Le temps des grands défrichements des pionniers est terminé. La quête de la fourrure cesse peu à peu et rend les colons aventuriers à leur lopin. Dans les villes et les villages qui se développent, les cabarets et les tavernes prolifèrent. Tout cela crée des lieux de rencontre favorables aux délassements de groupe. On ne prend toujours pas de vacances au sens où nous l'entendons mais les distractions qui reviennent régulièrement rompent la monotonie des occupations habituelles et les contraintes qu'elles engendrent.

Le grand divertissement de l'époque, écrit l'historien Robert-Lionel Séguin, c'est la veillée campagnarde. On y raconte, on chante, on joue de la musique et on danse au son du violon même si la danse est prohibée par l'Église. On joue aussi, surtout aux cartes et aux dames. Mêmes jeux dans les auberges urbaines, auxquels s'ajoute le billard. Mais toujours pas de vacances estivales qui nous semblent faire tant partie de notre existence actuelle.

leurs, cette saison est aussi celle des visites aux voisins et à la parenté.

Ces auteurs font la différence entre les cultivateurs relativement aisés et les journaliers, payés «à gages», qui doivent subsister de leur salaire et qui limitent au minimum leurs périodes de non-activité.

À la ville, le passage de l'artisanat à la manufacture et la naissance du capitalisme font que les employeurs ont recours au travail des enfants, à l'emploi d'une main-d'oeuvre féminine sous-payée, à la prolongation des heures de travail, au système parcellaire (travail à domicile, à la pièce ou «sweating system»).

Les syndicats à la rescousse

Les premiers syndicats, dont ceux des tailleurs de vêtements et des typographes, se créent entre 1820 et 1830, dit l'historien du mouvement ouvrier Jacques Rouillard, professeur au Département d'histoire. Dès 1834, l'Union des métiers de Montréal mène la lutte pour la réduction à 10 heures de la journée de travail. Puis, au début des années 1870, le mouvement syndical canadien tout entier revendique la journée de neuf heures, à l'imitation des États-Unis.

C'est dans ce contexte qu'un éditorial du quotidien de Montréal *La Minerve* affirme: «Si un homme peut travailler 10 heures par jour, sans que sa santé en souffre, pourquoi n'aurait-il pas la liberté de le faire?»

Là encore revient cette spéieuse notion de liberté déjà utilisée par l'évêque Hubert qui supprimait, cent ans plus tôt, les fêtes religieuses pour favoriser l'agriculture et l'industrie. Il est à noter que Ludger Duvernay, directeur de *La Minerve* et fondateur de la société Saint-Jean Baptiste, avait coutume d'enfermer à clé dans leur atelier ses typographes, munis de provisions, du samedi soir au lundi matin, afin d'être sûr de les avoir sous la main pour publier son journal en début de semaine!

Les syndicats deviennent légaux au Canada en 1872. La libre association des travailleurs et la grève cessent de relever du droit criminel.

La première loi ouvrière au Québec date de 1885. Elle fixe à un maximum de 10 heures par jour (60 heures par semaine) le travail des femmes et des enfants. Il faudra toutefois attendre jusqu'en 1938 pour qu'une loi régisse la semaine de travail des hommes. Ce n'est que vers 1900 que la semaine de 60 heures commence à se généraliser et qu'apparaissent les congés du samedi après-midi.

Vacances au bout du monde!

À la fin du XIX^e siècle, pour les classes aisées, relève l'historien Yvan Lamonde, «deux phénomènes, le sport et le tourisme, constituent, avec les divertissements, l'essentiel de notre représentation historique du loisir, du temps de non-travail». Ainsi le voyage d'agrément estival à l'intérieur du Québec (les chutes du Niagara et la côte du Maine sont alors «le bout du monde») se limite à Kamouraska, Cacouna, Métis Beach, Murray Bay (aujourd'hui la Malbaie), Tadoussac.

L'histoire du loisir dans ces endroits «sélects» reste à faire, tout comme celle des croisières en bateau à vapeur entre Montréal et Varennes ou Montréal et Tadoussac, et celle des excursions en chemin de fer, très à la mode à l'époque.

«C'est d'ailleurs le *train du Nord*, écrit Lamonde, qui allait ouvrir les Laurentides aux estivants et aux skieurs après 1890. Quant à la poussée touristique rendue possible par l'automobile entre 1920 et 1930, mais surtout après 1950, sa mesure et sa signification restent à être dégagées.»

Balconville

Pour les Québécois, le sport était une autre façon de se distraire du temps que les grandes vacances n'existaient pas. Ce n'est qu'au début des années 1940, dit le professeur Gérard

Hébert de l'École de relations industrielles, que les syndicats réclament des vacances payées. En 1946, une ordonnance fixe pour tous les travailleurs un congé d'une semaine par an.

Dès 1870, nous apprend l'historien Allan Metcalf, les Canadiens français étaient nom-

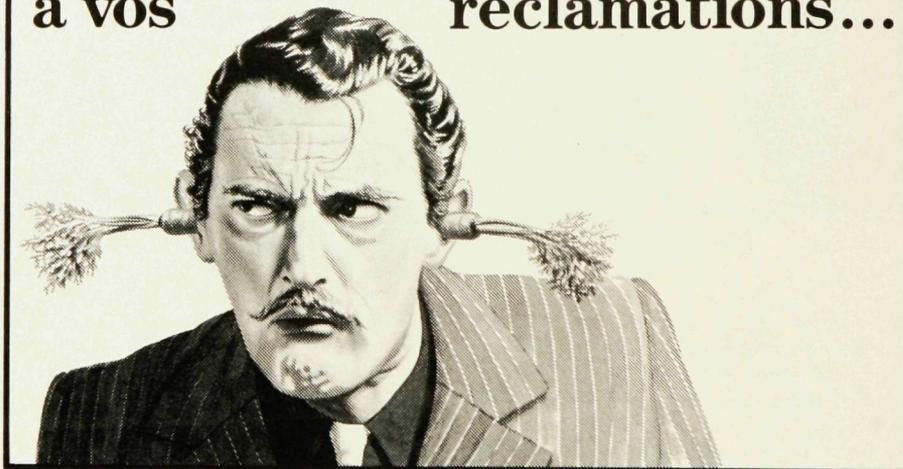
breux dans le sport de la raquette à neige, tant pour la course compétitive que les randonnées. En 1890, ils avaient déjà leurs équipes permanentes de crosse, de hockey et de baseball.

Pour ce qui est des sports «commerciaux», la lutte, la boxe et les haltères faisaient les beaux

dimanches de ceux qui ne possédaient pas de chalets et qui «villégiaturaient» en ce lieu unique et multiple, encore très couru de nos jours: Balconville. ■

Pierre Tousignant (1960, 1971), Paul-André Linteau (1968, 1969, 1975), René Durocher (1965, 1968) et Jean-Claude Robert (1971) sont tous diplômés en histoire.

Si votre assureur est sourd à vos réclamations...



...appelez une de nos succursales.

Si votre assureur fait la sourde oreille à vos réclamations, c'est que vous n'êtes pas assuré par la Compagnie d'Assurances Belair.

Car depuis plus de 30 ans, les conseillers Belair écoutent leurs clients, s'efforcent de comprendre leurs besoins en matière d'assurance automobile ou habitation et se font un devoir de les satisfaire.

C'est pourquoi Belair offre aux Diplômés de l'Université de Montréal des primes spécialement réduites pour eux. Et qu'advenant un sinistre, une indemnisation équitable et rapide est de mise.

C'est ce respect de la clientèle qui fait toute l'efficacité du système Belair.

Parlez-en à nos clients.

FONDÉE À MONTRÉAL EN 1955

Plus de 30 succursales à votre service, de 9h à 21h, du lundi au vendredi. Trouvez le numéro de votre succursale dans les pages jaunes.

BELAIR
COMPAGNIE D'ASSURANCES

L'efficace!

Été? Cigale... Cigale? Musique... Musique? Festival... Festivals de Lanaudière et d'Orford. De réputation internationale, deux festivals de musique classique qui contribuent à adoucir les moeurs des Québécois et de leurs visiteurs durant la saison estivale. Situées à proximité de Montréal, deux régions à découvrir, là où musique et paysage se confondent.

Neuvième saison de Lanaudière et trente-cinquième d'Orford. Deux directeurs artistiques d'envergure. Pierre Roland, doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal et ex-cor anglais à l'Orchestre symphonique de Montréal, en est à son sixième mandat au festival d'Orford. Le père Fernand Lindsay, professeur de littérature musicale au cégep de Joliette, entreprend sa neuvième année à la direction du festival de Lanaudière.

La musique, la bonne!

Tous deux ont la même passion de la musique, la bonne cela va de soi! Leur objectif: permettre à un auditoire de plus en plus vaste de venir apprécier l'excellence des musiciens et la richesse de Bach, Liszt, Haydn ou Vivaldi.

Quand on demande au père Lindsay à qui s'adresse sa programmation, la réponse jaillit d'emblée: «Aux vrais amateurs de musique!» «Dans l'Estrie, explique Pierre Roland, il est un peu plus difficile d'attirer le grand public puisque la bande MF de Radio-Canada, celle où l'on peut entendre de la musique classique, n'est pas facilement accessible. Malgré tout, notre auditoire augmente d'année en année.»

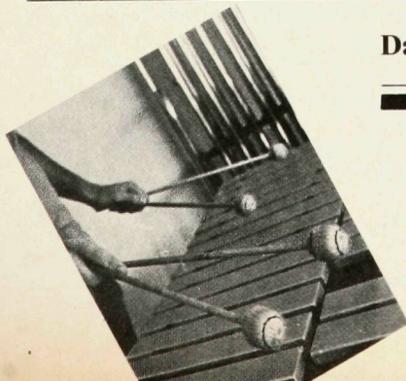
C'est après avoir veillé pendant longtemps aux destinées de plusieurs activités musicales de la région que le père Lindsay a eu l'idée d'organiser un festival. «Joliette est tout près de Montréal et l'endroit est beau. Maintenant, les commerçants et les gens d'affaires de Lanaudière se ren-



Un été sans fausse note

De la musique classique dans un cadre enchanteur. Une combinaison tout à fait dans la note. Pour deux festivals d'été, c'est la clé du succès.

Danielle Chabot



dent compte que la musique est devenue une locomotive considérable. On s'en sert même comme outil promotionnel de la vie économique de la région.»

Depuis 1951, année de sa fondation, le Centre d'arts d'Orford sert de cadre au perfectionnement des musiciens. Des stages leur sont offerts sous la direction de professeurs émérites venus des quatre coins du monde. Cette vocation d'enseignement permet d'engager des musiciens-professeurs qui, par la suite, jouent en récital dans le cadre du festival d'Orford. D'une pierre deux coups, donc. Et c'est tant mieux! Parce que les budgets...

Des budgets modestes

«Nous avons en effet un budget très modeste qui ne nous permet pas beaucoup de fantaisies,» avoue Pierre Roland. «L'an dernier, pour la première fois, le festival Orford a reçu un octroi du ministère des Affaires culturelles. Le Conseil des arts du Canada y participe aussi. Certains commanditaires, comme Baldwin et Archambault Musique, nous fournissent des pianos droits et un piano à queue.» Ces pianos sont mis en solde chez Archambault en septembre. Avis aux intéressés.

«La vente des billets nous aide également un peu mais c'est surtout grâce à la grande collaboration des musiciens qu'on réussit à boucler notre budget», confie Pierre Roland. Et, ajoutez-il, en pratiquant toutes les mesures d'économie possibles. «Ainsi, dans le cas des musiciens européens, nous essayons de faire coïncider une tournée nord-américaine avec notre festival. En profitant de leur passage pour les inviter, nous évitons des frais de transport.»

Le festival de Lanaudière semble bénéficier pour sa part de ressources plus substantielles, si l'on en croit Fernand Lindsay. «Le gouvernement fédéral assume le tiers de notre budget; le gouvernement provincial y injecte aussi environ le tiers. Le reste

provient des commandites et de la billetterie. L'an dernier, nous avons plus que doublé notre auditoire. Cette année, nous attendons au-delà de 100 000 personnes.»

Lanaudière se permet donc de petits plaisirs et quelques gros cachets en présentant de grands concerts. Orford, qui ne peut le

faire, s'en tient à des récitals et à de la musique de chambre.

Dans la nature

De la fin juin à la fin août, au nord-est et au sud-est de Montréal, une centaine de concerts sont donc offerts pour charmer les oreilles les plus exigeantes. La programmation est diversifiée.

Le dimanche après-midi, à Orford, toute la famille peut venir déjeuner sur l'herbe en écoutant des concerts de musique populaire. «Un moyen d'attirer la clientèle,» nous confie Pierre Roland. De toute façon, pour reprendre les paroles de Saint-Saëns: «Il n'y a que deux sortes de musique, la bonne et la mauvaise». Depuis 1983, il y a aussi Orford hors-les-murs. Dans les parcs, les bibliothèques et les maisons de retraite de la région, le fond de l'air est... musical.

À Joliette, le tableau est à peu près le même. Des concerts en salle et en plein air. Beau temps, mauvais temps. «L'année dernière, raconte le père Lindsay, lors du concert de Michel Legrand, il pleuvait. Au moment même où Legrand y allait des premières mesures des *Parapluies de Cherbourg*, les spectateurs ouvraient les leurs!» Aussi au programme, chaque mardi pendant tout l'été: les églises de Lanaudière qui résonnent et vibrent au son de la musique.

Au programme

Cette année, au festival de Lanaudière, on pourra entendre la flûte de Rampal, la guitare classique de Lagoya, les voix fabuleuses de Marilyn Horne, de Renata Scotto et de Louis Quilico, sans oublier le piano du

Canadien Louis Lortie et, en rappel, la voix de Wilhelmina Fernandez. Et ce n'est là qu'un aperçu d'une programmation que le critique musical de *La Presse* qualifiait, lors de son annonce, de «considérable et très variée».

Du côté d'Orford, il y aura des musiciens de goûts et d'écoles différents à qui l'on donnera la possibilité de se rencontrer, de se confronter. «C'est un esprit qui règne ici», explique Pierre Roland. «La jalousie n'existe pas. En ce qui a trait au choix des oeuvres, les musiciens sont tout à fait libres. Nous ne voulons pas être restrictifs.»

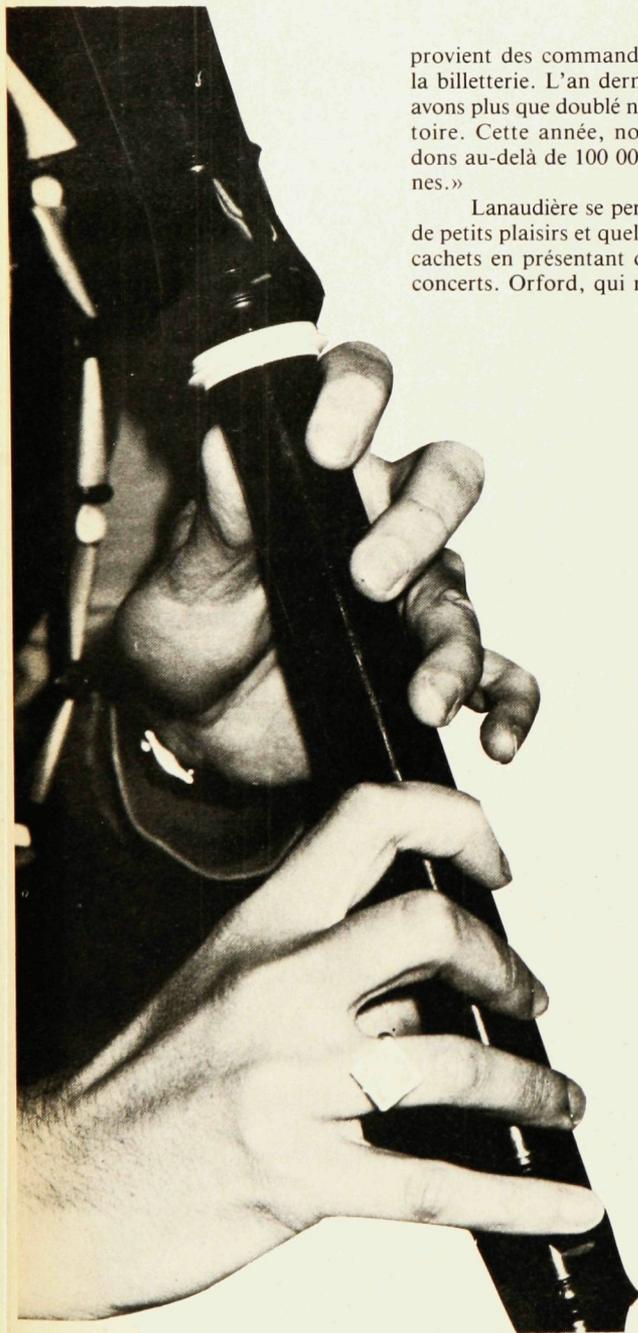
Les facteurs de réussite

Des festivals de cette ampleur requièrent du personnel et de l'organisation. Qui s'active dans les coulisses, à part leurs directeurs? Très peu d'employés permanents, mais plusieurs bénévoles. Et cela caractérise autant Orford que Lanaudière. Une autre clé pour expliquer leur réussite.

Mais il y a bien autre chose, de souligner Pierre Roland. «Diverses raisons contribuent au succès d'un festival: la proximité de Montréal, un système d'autoroute efficace, des installations touristiques et sportives, d'autres activités culturelles, un gîte et un couvert pour toutes les bourses et un site enchanteur.»

Heureusement pour eux, Orford et Lanaudière offrent tout cela aux mélomanes. Et plus. Pas étonnant, dans leur cas, qu'on puisse parler de festivals... haut de gamme!

Fernand Lindsay est diplômé en études médiévales (1956).



auberge 
La Samare

Route 220 100 chemin de la Sucrierie
Orford (Bonsecours), Qc J0E 1H0

C'est dans notre nature

à quelques minutes du Parc Orford

(514) 532-3081



Photos: Daniel Bergeron

Heureux qui comme Ulysse...

Chaque été, depuis 15 ans, un professeur entraîne ses étudiants en vacances sur la piste des Grecs et des Romains. Avec des examens pour couronner le tout. Et ils aiment ça!

Ronald Prigent



Une occasion pour les étudiants de se rendre aux sources

Toutes les diapos et tous les films du monde sur Pompéi ne vous procureront jamais la sensation que vous éprouverez à vous asseoir dans un bar, à proximité des ruines de la ville pétrifiée, et à y siroter tranquillement un verre de vin! Et cette sensation sera évidemment plus forte encore si vous êtes déjà un passionné de l'Antiquité...

Voilà ce qu'a dû se dire Domenico Fasciano, professeur au Département d'études anciennes et modernes de l'Université de Montréal, lorsqu'il a eu l'idée d'organiser son premier voyage d'études dans les hauts lieux de la civilisation antique, en 1971,

sous l'égide de la Société des études grecques et latines du Québec

Une idée osée

«À l'époque», dit-il, «le concept de cours crédités à l'extérieur des murs de l'institution paraissait osé. Et plus osée encore l'idée de jumeler vacances et études! À l'Université de Montréal, nous avons été les premiers à le faire.»

Osé ou pas, le projet a quand même séduit cette année-là pas moins d'une quarantaine d'étudiantes et d'étudiants, venus des universités de Montréal, d'Ottawa et Laval. Le 30 juin

1971, tous s'embarquaient sur un vol d'Alitalia en direction d'Athènes, pour un séjour d'un mois en Grèce.

Dans les années qui ont suivi, le professeur Fasciano a mené ses groupes en Italie, en France, en Grande-Bretagne, en Afrique du Nord, en Égypte, en Israël, en Turquie. «Nous avons même visité le Liban, en pleine guerre civile!» Tout le long des rives du bassin méditerranéen, ils ont retrouvé les traces des grandes civilisations grecque, latine, étrusque, égyptienne...

Loin des foules

De quoi sont faits les sé-

jours là-bas? «Bien entendu, il nous arrive de visiter des lieux connus», lance avec un sourire Domenico Fasciano. «Mais, en général, nous n'allons pas où vont les foules.» Et même dans les endroits fréquentés, les connaissances (et les contacts!) du professeur Fasciano permettent au groupe de découvrir des coins plus secrets, d'avoir accès à des salles qui ne sont pas ouvertes au grand public.

Un autre avantage de la formule du voyage-cours, c'est bien entendu d'amener les visiteurs dans des sites que ne fréquente pas le commun des touristes. Il s'agit souvent de lieux



Retrouver les traces des grandes civilisations antiques aujourd'hui disparues

où il n'y a ni monument, ni édifice, ni exposition à voir mais qui sont chargés de signification pour quiconque s'intéresse à l'Antiquité. Ainsi, sur les bords du lac Trasimène, on pourra évoquer, textes anciens à l'appui, la brillante victoire des troupes d'Hannibal sur celles de Flaminius Nepos en 217 avant Jésus-Christ!

Les visites se font la plupart du temps avec un guide local. Le rôle du professeur Fasciano consiste à préparer son groupe pour qu'il profite au maximum de la visite. Celle-ci terminée, il s'efforce de situer ce qui a été vu dans un contexte historique et

social plus global. Ainsi, par exemple, la promenade dans des camps fortifiés romains en Grande-Bretagne a été suivie d'une conférence sur le « caractère militaire » des Romains.

Après la visite, il y a souvent des discussions animées entre les participants. Quel meilleur endroit qu'une nécropole étrusque pour disserter sur le concept de la mort dans cette civilisation aujourd'hui disparue... et dans la nôtre?

Ce ne sont peut-être pas là des propos typiques de vacanciers, mais personne n'a l'air de vouloir s'en plaindre. « En plus des activités reliées aux cours,

notre programme comprend des journées libres, des après-midis à la plage, des visites de caves à vin... Avant de partir, nos étudiants trouvent souvent qu'il y a trop d'activités académiques de prévues. Curieusement, une fois rendus là-bas, ils veulent en rajouter! »

Le goût des voyages

De toute évidence, le professeur Fasciano adore voyager. C'est un goût qu'il a dû acquérir jeune. « Je viens d'une famille de diplomates. Durant ma jeunesse, nous avons été ballotés d'un pays à l'autre. Je n'avais pas le choix. J'ai développé le goût des voyages! »

Se mettre à la recherche des Grecs et des Romains n'est pas une sinécure. Les participants doivent s'y préparer sérieusement par une série de lectures et un colloque d'une journée. Bien que le voyage soit ouvert aux étudiants d'autres disciplines et à toute personne qui s'intéresse à la culture classique, on s'assure au préalable que chacun a les connaissances et la motivation requises pour en profiter pleinement. Pendant le séjour, il y a des examens. Histoire de rester dans la note, ceux-ci pourront avoir lieu dans les gradins d'un théâtre antique.

La tâche du professeur n'est pas non plus de tout repos. « En plus d'enseigner, je suis l'animateur à tout faire du groupe. J'organise les itinéraires, je réserve les hôtels, les autocars, les guides, je règle tous les problèmes en cours de route, j'apaise les inévitables conflits dans le groupe... »

Sa récompense, Domenico Fasciano la trouve dans la satisfaction de procurer à ses étudiants et à ses étudiants une expérience nécessaire, irremplaçable. « Quiconque étudie les civilisations antiques doit tôt ou tard se rendre aux sources. Des voyages comme ceux-là, ça change l'optique de ceux qui y participent. Et c'est l'occasion pour eux de ressentir ce que je qualifierais de forte « émotion intellectuelle ».

Le «vrai» enseignement

Il y a aussi l'échange professeur-étudiants qui est beaucoup plus chaleureux que dans une salle de cours. « Et beaucoup plus exigeant aussi! Cette formule est bien moins rassurante pour le professeur que celle du cours magistral. Il faut vraiment s'y connaître pour trouver sur le champ les réponses aux questions qui nous sont posées. »

Mais n'est-ce pas là le «vrai» enseignement? Celui qui nous renvoie à Socrate et à Platon, devisant sous les arbres avec leurs élèves, dans un jardin... de style antique!

Dans Frelighsburg, vous tournez à gauche. Vous continuez ensuite en direction de la frontière sur une dizaine de kilomètres. Peut-être vingt. Là, sur votre gauche, vous prenez une route moitié gravellée, moitié asphalte qui, longeant les lignes du Vermont, vous mène jusqu'à Highwater. La ballade idéale pour se remettre en amour avec le Québec.

La route, souvent guère plus large qu'un chemin de ferme, tournicote à gauche, à droite, monte et descend, et à chaque instant c'est un pur enchantement. Les maisons surtout sont très belles, perdues dans les arbres, au fond de chemins creux, avec des fleurs partout. Et jamais de Chevrolet Bel Air 58 ni de Ford Galaxie 61 posées sur le ventre et transformées en poulailler! Un pur enchantement...

Un lac de rêve...

Le lac Memphrémagog est au bout, au détour d'une route poussiéreuse qui vire brusquement à droite en descendant. Dans le coude, on entrevoit une épicerie avec une longue galerie en bois vermoulu et une porte moustiquaire battante à la peinture écaillée, recouverte de vieilles publicités de cigarettes Sportsman et d'insecticides retirés depuis longtemps du marché.

L'eau est au bout, en bas, fraîche. Avec un vent qui souffle du large et qui vous débarrasse d'un coup de toute la moiteur accumulée durant le voyage. Et des voiles blanches de bateaux mollement inclinés sur l'eau, tels de grands oiseaux de mer immobiles.

Et maintenant là, avec l'eau devant vous, les odeurs de la grève, le blanc des voiles sur le vert des rives d'en face, vous vous laissez aller à vos songes. Vous fermez fort les yeux, les rouvrez doucement, et c'est là que l'histoire, la vraie, commence...

La dure réalité

Vous rouvrez donc les yeux, vous êtes toujours sur le

Les monstres du lac Memphré- magog

Contrairement à leurs confrères du loch Ness ou du lac Pohénégamook, ceux-là auraient été bien faciles à voir et à entendre! Et menaçants en plus!

Bernard Glachant

Ronald Prigent

bord du lac Memphrémagog, et là-bas, là-bas derrière la pointe, s'avance un bâtiment, un vaisseau, mais qu'est-ce donc au juste? Une barge?... Un yacht transformé en char allégorique?

Vous en êtes encore à essayer de deviner de quelle sorte de bateau il peut bien s'agir que surgit dans son sillage une autre de ces choses flottantes, puis deux, puis trois. Au total, dix de ces chalets flottants se suivent à

la queue leu leu. Car c'est bien de cela qu'il s'agit en définitive: des chalets flottants!

La flottille manoeuvre, se gare dans la baie devant vous, les teuf-teuf-teuf s'arrêtent les uns après les autres. Un homme avec une casquette de capitaine et des jumelles autour du cou monte alors sur le toit du premier chalet, pardon du premier bateau et, muni d'un porte-voix, demande un peu de silence.



Sur les embarcations, la foule est bigarrée: bermudas, chapeaux de paille, lunettes de soleil en ailes de papillons et coups de soleil. Massée le long des bastinguages, elle s'apprête à écouter religieusement les dernières consignes...

Une farce?

Un mauvais rêve dites-vous? Une farce? Lisez plutôt *La Tribune* de Sherbrooke du 16



coln, venu inaugurer la station d'épuration de Magog, a eu beau se dire officieusement de tout coeur avec les opposants au projet, il ne pouvait officiellement rien faire, bien entendu. Juridiction fédérale oblige!

Une flottille... d'abris fiscaux!

Roger Nicolet dirige à Montréal une firme d'ingénieurs-conseils qui porte son nom. Il est aussi préfet de la municipalité régionale du comté de Memphrémagog.

Il semble, dit-il, que la compagnie Three Buoy bénéficie d'une disposition visant à favoriser la construction d'unités de la marine marchande. Elle les faisait fabriquer à Kelowna, en Colombie Britannique, puis les proposait comme abris fiscaux à des investisseurs. Ceux-ci les relouaient ensuite à la compagnie, laquelle les opérait dans des programmes comme celui du lac Memphrémagog.

Les riverains, parmi lesquels on retrouve des personnages importants du monde des affaires et de la politique, ont vu venir le projet avec inquiétude, on s'en doute bien.

Les bateaux, explique M. Weldon, ne devaient s'arrêter que dans trois endroits prévus à cette fin: à Magog, à Newport et dans un site que l'on voulait aménager au milieu du lac, sur l'île Lord. Le projet prévoyait également la création sur cette île d'un grand centre de récréation, genre club Med! L'île est située exactement à l'endroit le plus étroit du lac.

Personne ne les a crus!

«Ils ont dit que tout serait parfaitement organisé, qu'il n'y aurait pas de troubles», poursuit M. Weldon. «Personne ne les a crus. Les gens ne sont pas fous, vous savez! Un centre de récréation!... Des planchers de danse, des jeux de fers et de ballon volant, des moniteurs pour encourager la participation, du ski nautique, des barbecues

décembre 1985: «Magog — Les opposants au projet de la compagnie Three Buoy d'exploiter 50 chalets flottants sur le lac Memphrémagog engageront toutes les procédures légales possibles pour décourager les promoteurs et les empêcher de profiter des failles de la réglementation sur l'exploitation commerciale des lacs. La compagnie Three Buoy de Calgary veut offrir dès cet été ces chalets flottants à des touristes qui effectueraient des croisières

guidées sur le Memphrémagog à bord de ces embarcations qui peuvent accueillir chacune une dizaine de personnes...»

«Il devait y en avoir cinquante... au début!», précise M. Weldon du groupe Memphrémagog Conservation, Inc. Cette association existe depuis 20 ans et regroupe beaucoup de gens de la place, surtout des propriétaires. Récemment, elle a attiré l'attention des médias par ses pri-

ses de position virulentes contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires au Vermont.

Aussi curieux que cela puisse paraître, les chalets flottants en question étaient enregistrés comme unités de la marine marchande du Canada, rien de moins! Et, le lac étant transfrontalier, l'affaire tombait du même coup dans le champ de compétence fédérale.

Le ministre de l'Environnement du Québec, Clifford Lin-

géants, des *beach parties*, du cinéma en plein air...»

«En principe, le soir, à partir d'une certaine heure, il était prévu que tout ce monde éteigne les lumières et fasse silence. Imaginez un peu! Une quinzaine de bateaux amarrés les uns aux autres, 150 personnes qui ont fait la fête toute la journée, et le silence se ferait d'un seul coup, comme ça, à 10 heures du soir! Avec la réverbération du bruit sur l'eau, personne n'aurait été capable d'endurer ça!»

Et puis, souligne M. Welton, le lac Memphrémagog est difficile par mauvais temps. Le vent peut se lever en quelques minutes et devenir dangereux. «Ces bateaux sont très gros et ils ont beaucoup de prise au vent, leurs moteurs au propane ne sont pas assez puissants, vous voyez le résultat? Il semble que chaque «capitaine» devait recevoir un cours de navigation... d'une demi-heure! Ça veut dire qu'en cas de tempête subite, on se serait retrouvé avec ces chalets flottants à la dérive sur le lac, ou même venant s'échouer carrément sur nos terrains!»

«Le ministre fédéral des Transports, M. Mazankowski, nous a écrit en substance qu'il n'avait pas l'intention de légiférer sur le problème», poursuit M. Nicolet. «De notre côté, les moyens d'action légaux dont nous disposons au plan purement local sont très restreints. Chaque fois, il faut improviser, faire des entourloupettes pour dresser des obstacles à ce genre de projet. Dans ce cas précis, nous nous sommes servis du mandat que nous conférerait la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Les municipalités ont déposé au début de l'année un avis de motion indiquant leur intention de changer la réglementation de zonage autour du lac, ce qui a entraîné un gel du projet pour 90 jours.»

Disparue dans la nature

Le zonage proposé par les municipalités aurait eu pour effet

d'envoyer ces chalets flottants sur de petits lacs coupés du Memphrémagog ou sur des rivières guère plus larges que des ruisseaux. Avec comme résultat que la compagnie «Les trois bouées» est disparue dans la nature.

Les riverains du lac Memphrémagog sont donc venus à bout du projet. Mais pour ce faire, ils ont dû se débrouiller seuls, sans l'aide des gouvernements. Il faut dire qu'à Québec et à Ottawa, on parle beaucoup plus ces temps-ci de déréglementation et de privatisation que d'intervention accrue de l'État.

Cette question, Jean-Luc Bourdages la connaît bien. Étudiant de doctorat à la Faculté de l'aménagement et coauteur d'une longue étude sur les lois et les règlements dans les parcs provinciaux et fédéraux, il collabore également au Centre de recherches écologiques de Montréal et à l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

Philosophie néolibérale

«À l'heure actuelle», dit-il, «on voit les deux paliers de gouvernement déléguer certaines de leurs juridictions. Ainsi, au Québec, on privatise des terrains de camping dans les parcs, on abolit des centres d'interprétation de la nature. On parle aussi de transformer certaines réserves fauniques en territoires libres. Cette tendance à la déréglementation et à la privatisation s'inscrit fort bien dans la philosophie néolibérale à la mode.»

Dans le cas du lac Memphrémagog, Jean-Luc Bourdages estime que si les promoteurs avaient vraiment voulu pousser leur projet à fond, ils auraient très bien pu mener leur affaire à terme.

Heureusement, il n'en est rien et le lac l'a échappé belle! Le projet, c'est le cas de le dire, est tombé à l'eau. Cette fois-ci, du moins. ■

Roger Nicolet est diplômé de l'École Polytechnique (1956); Jean-Luc Bourdages est diplômé en sciences biologiques (1979, 1984).

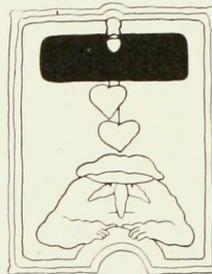


THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE

présente à compter du 10 juin 1986

HAUTE FIDÉLITÉ

de Ray Cooney



Traduction et adaptation de Benoit Girard

Mise en scène de Monique Duceppe

Avec Jean-René Ouellet, Raymond Cloutier, Fernand Gignac, Gabrielle Mathieu, Anouk Simard, Jean Deschênes, André Gosselin.



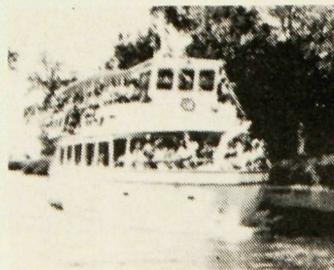
FORFAIT: CROISIÈRE + REPAS + THÉÂTRE = 25 \$

INFORMATION POUR LE THÉÂTRE:

1 (800) 363-9468 (Pour le Québec)

743-8446 (Région de Sorel)

Au Pays du Survenant



Croisière des îles de Sorel Inc.

Croisière de 100 minutes dans le décor enchanteur, laissé à l'état naturel des îles de Sorel.

De la Saint-Jean-Baptiste à la Fête du Travail, horaire régulier des départs: midi, 14 hres, 16 hres et 18 hres. Adm.: 6,50 \$.

De mai à la Saint-Jean-Baptiste et après la Fête du Travail, départ sur réservation.

Croisière au clair de lune (de 20 hres à minuit) sur réservation seulement. Prix: 9,00 \$.

Pour votre détente, un restaurant, un bar-salon, une boutique de souvenirs vous attendent sur le site.

Pour informations et réservations:

Téls: (514) 743-7227

743-7807



Croisière des îles DE SOREL INC.

1665, chemin Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel (Québec)

Des espaces verts pour laboratoire!

Irène Cinq-Mars est architecte de paysage, spécialiste des espaces extérieurs. Pas question pour elle de s'enfermer dans une tour d'ivoire ou dans une tour de Babel!

Ronald Prigent

Si vous êtes un habitué du Carré Saint-Louis ou de la rue Prince-Arthur, vous participez peut-être sans le savoir à une recherche actuellement en cours à l'Université de Montréal! D'ici peu, vous pourriez même être interviewé et l'on pourrait vous demander de tenir un journal de bord relatant ce qu'évoque pour vous la fréquentation de ces lieux.

Irène Cinq-Mars, professeure à l'École d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement, dirige cette étude en collaboration avec un collègue, Charles Perraton, professeur en communication à l'UQAM.

Au-delà du quotidien

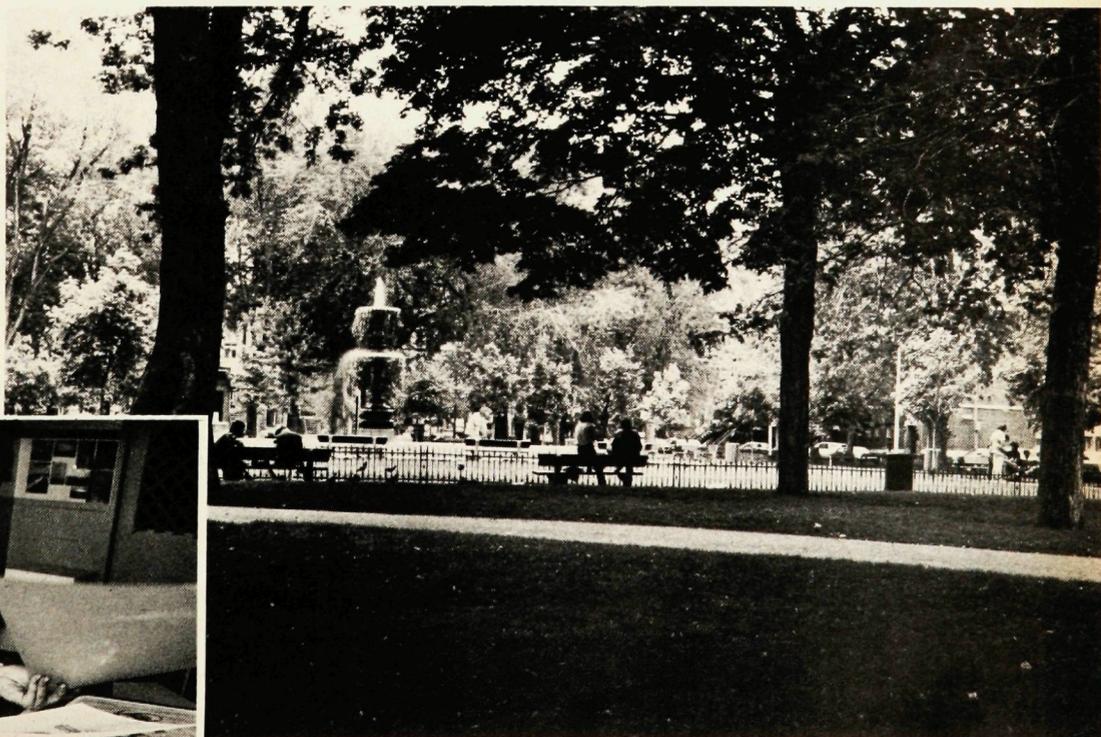
La recherche sur le Carré Saint-Louis a révélé jusqu'à maintenant toute la complexité du rôle joué par un espace libre dans une grande ville. «À première vue», explique Irène Cinq-Mars, «il ne se passe là que des choses somme toute banales: des gens se promènent, d'autres se reposent à l'ombre ou lisent, assis sur un banc.»

«Mais une observation plus attentive nous permet de constater que l'endroit est un véritable lieu d'évasion pour ses usagers. Certains secteurs du parc sont en rupture totale avec le milieu urbain. La végétation, les effets de lumière créent des *zones de chaos*, des *espaces sacrés* où le passant est plongé, souvent malgré lui, dans ses rêveries.»

«Ces pratiques imaginaires révèlent tout autant la richesse d'un aménagement qu'un programme basé sur les pratiques habituelles telles que se promener, parler, etc.», poursuit Irène Cinq-Mars. «Le Carré Saint-Louis semble être l'occasion d'un rapport sensitif à l'espace, comme si, malgré l'allure symétrique du design, la logique des lieux était de donner à rêver.»

Concepteurs vs usagers

La chercheuse compte interroger certains concepteurs du Carré Saint-Louis relativement aux objectifs qu'ils visaient dans leurs projets d'aménagement et comparer ces objectifs avec les



Selon Irène Cinq-Mars, le chercheur doit parfois prendre le risque d'«entrer dans le paysage»



résultats obtenus. «Il se pourrait bien que les pratiques des usagers ne se conforment pas tout à fait aux attentes des concepteurs, que certaines soient même des pratiques en rupture avec le projet initial.»

Ainsi, bien qu'on ait voulu, de toute évidence, créer une continuité architecturale entre la rue Prince-Arthur et le Carré Saint-Louis, il semble que les deux milieux soient fort différents et accueillent des populations qui n'ont guère de ressemblance et très peu d'échanges entre elles. Ce type de recherche permet donc d'analyser la complexité des enjeux qui se jouent entre les concepteurs et les usagers.

L'architecture de paysage a pour objectif l'aménagement des espaces extérieurs. «C'est un champ d'étude dont l'objet est abordé selon deux points de vue», explique Irène Cinq-Mars.

«D'un côté, il y a le concepteur qui choisit les matériaux utilisés et qui doit tenir compte de divers facteurs extérieurs: les facteurs d'économie, de sécurité, d'esthétique. Mais de l'autre, il y a les personnes et les groupes directement concernés, leurs valeurs, leur rôle dans l'actualisation des projets. Ceux-là vivent le paysage de l'intérieur.»

Le père du Mont-Royal

Le père de l'architecture de paysage, l'Américain Frederic Law Olmsted, est le concepteur du Central Park, à New York. Il a également dessiné le parc du Mont-Royal, vers les années 1880. Cependant, les études systématiques et professionnelles sur les paysages n'ont été amorcées que dans les années 1950 et 1960.

Ce sont d'abord les gouvernements qui ont fait appel aux spécialistes, leur demandant d'identifier des critères permettant de choisir les sites scéniques à protéger ou à développer dans une perspective touristique. Les gouvernements ont aussi commandé des études dans le domaine des ressources hydro-électri-



«Ici, à l'Université, on peut être critique tant dans nos recherches que dans notre enseignement.»

ques et du développement résidentiel. Il s'agissait alors d'évaluer le taux d'absorption visuelle du paysage dans les cas d'implantation de lignes à haute tension ou d'habitations.

Les années 70 ont marqué le début d'une remise en question des fondements esthétiques et éthiques de l'architecture de paysage. «Jusque-là», explique Irène Cinq-Mars, «on professait que seuls les experts pouvaient analyser et juger objectivement la beauté visuelle des paysages et la traduire en formules utilisables dans le processus de design.»

«Pourtant, dans notre domaine, les recherches récentes en études paysagères, tant en France qu'aux États-Unis, démontrent que l'objectif des recherches devrait tendre davantage à comprendre les effets des interactions entre les usagers et l'environnement physique plutôt que de déterminer ce qu'il faut prévoir pour approvisionner les usagers en espaces.»

Prendre des risques

«Pour ma part», poursuit-elle, «je pense qu'on peut tenir compte dans nos recherches de l'appréciation subjective des usagers. Le chercheur doit parfois prendre le risque d'entrer dans le paysage, sans ses outils cognitifs habituels.»

Les scientifiques doivent apprendre à tenir compte des

valeurs, des préoccupations et des critères qui orientent les perceptions de la population à laquelle ils s'adressent. Cette «contamination» positive les amène à considérer les usagers comme des copartenaires dans la production de la connaissance.

C'est en partie ce désir de mieux répondre aux besoins des milieux touchés par l'architecture de paysage qui a incité Irène Cinq-Mars à bifurquer vers l'Université. «Quand je travaillais dans le secteur privé, on ne me demandait surtout pas de remettre en question les projets d'aménagement. Il s'agissait de convaincre les populations concernées que ces espaces correspondaient à leurs besoins. Ici, au contraire, à l'Université, on peut avoir cet esprit critique tant dans nos recherches que dans notre enseignement.»

L'esprit critique

Ainsi, en matière d'espaces verts, des études américaines ont démontré que les objectifs visés par les autorités municipales ne coïncident pas toujours avec ceux des citoyens.

Par exemple, ces recherches révèlent que les responsables urbains privilégient les grands parcs «manucurés», alors que les citoyens favorisent plutôt l'aménagement de petits espaces libres qu'ils peuvent transformer en jardins communautaires ou en petits parcs de quartier. Les jardins

comportent pour eux un aspect thérapeutique et leur permettent d'entretenir un lien plus étroit avec la nature. Ils présentent d'ailleurs l'avantage supplémentaire d'être beaucoup moins coûteux à aménager et à entretenir.

À l'intérieur de ses cours à l'Université, Irène Cinq-Mars encadre le travail de ses étudiants auprès de divers groupes d'usagers dans les ateliers en architecture de paysage qu'elle anime. Il peut s'agir de camps familiaux qui achètent ou louent des espaces à des fins récréatives, de garderies, d'écoles ou d'hôpitaux qui désirent aménager un espace, ou de groupes de citoyens intéressés à la création d'un parc de quartier.

L'approche qualitative

En tant que chercheuse, Irène Cinq-Mars, privilégie dans ses travaux les données qualitatives, qui ne sont pas toujours quantifiables. Elle doit souvent travailler étroitement au sein d'équipes multidisciplinaires et faire appel, par exemple, dans une même recherche, à la sociologie, à la psychanalyse, à l'anthropologie, aux sciences de l'éducation, à la philosophie...

Il s'agit là de façons de faire que les organismes subventionnaires semblent avoir de la difficulté à évaluer.

«En tout cas», souligne Irène Cinq-Mars, «il faudrait au moins que les bailleurs de fonds développent, pour la recherche en aménagement, des grilles différentes de celles qu'ils utilisent traditionnellement pour les sciences dites exactes.»

En attendant que cet espoir se réalise, Irène Cinq-Mars et son équipe passeront une partie de l'été dans un des laboratoires les plus intéressants de Montréal à analyser ce qui concourt à produire ce qu'elle appelle le «sens de l'espace».

Irène Cinq-Mars est diplômée en architecture (1973).

Claude Beauchamp. Quarante-six ans. Une vie passée à se lancer des défis et à les relever. Une vie à provoquer le succès et à l'obtenir. Une vie à prendre plaisir à choisir l'insolite et à refuser de s'établir et de s'installer.

«En 1960, après avoir obtenu un baccalauréat ès arts, j'ai décidé de faire une demande d'admission à la Faculté de médecine... parce que c'était la faculté la plus difficile d'accès! J'ai été accepté. Trois semaines après le début des cours, je savais que je ne serais jamais médecin. J'ai quand même réussi cette première année.»

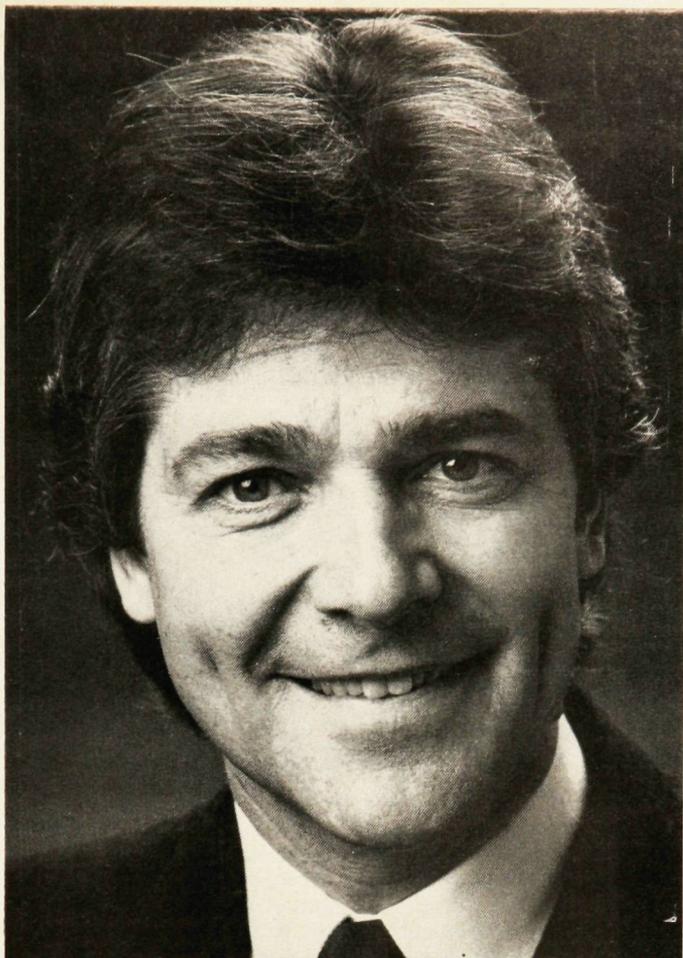
Étudiant en droit

L'année suivante, il s'inscrit à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Cette même année, il se marie à Céline Gélinas et 9 mois plus tard naissent les jumelles Pascale et Dominique. Étudiant en droit, jeune marié, père de deux enfants et... sans le sou!

«Il fallait quelqu'un pour subvenir aux besoins de la famille. Je tenais à ce que ce soit moi. Je préférerais que Céline demeure à la maison.» Il décline un travail de professeur de sciences dans une école secondaire de Montréal. «Je n'avais pas prévu que mes études en médecine me seraient utiles aussi rapidement! Je n'avais pas prévu non plus que le poste qu'on m'offrait en était un à plein temps. Je n'avais pas d'autre choix: j'ai accepté.»

Le temps plein à trois dimensions: à l'université, à la maison, à l'école! «Ça ne donne pas le temps de faire beaucoup d'autres choses. Ça donne à peine le temps de penser.» Mais ça contribue à façonner un homme d'action.

Quand il quitte ce travail d'enseignant, il devient rédacteur financier à l'hebdomadaire *Les Affaires*. «Bien entendu, à plein temps!» En 1964, trois ans après avoir entrepris des études en droit, il obtient avec succès une licence.



Claude Beauchamp: le goût d'agir

De toute évidence, cet homme-là savoure les défis. «Je n'ai rien d'un grand penseur», dit-il. Mais son goût de l'action vient de lui valoir le Mérite annuel 1986.

Claude Lamarche

L'année suivante, c'est le Barreau. Une année sérieuse. En synthèse, en mémorisation, en travaux pratiques, en présence assidue aux cours, en couronnement de quatre années. Des études accaparantes. Par ailleurs, il est toujours à l'hebdomadaire *Les Affaires*: il est devenu directeur de l'information avant de se retrouver à *La Presse* comme rédacteur financier.

Montréal ou Paris?

Mai 1965. C'est la semaine des examens du Barreau. C'est aussi la Semaine de la Conférence monétaire internationale qui se tient en Europe. Le coeur balance, l'esprit aussi: devenir avocat ou choisir d'aller prendre le pouls de l'économie internationale; avoir éventuellement une profession stable ou être dans l'immédiat le «petit Québécois» qui côtoie les grands de la finance; Montréal ou Paris.

«Je n'ai pas résisté. C'était mon premier voyage en Europe. Il serait toujours temps de passer mon examen du Barreau en décembre suivant.» La voix séduisante de l'intuition s'est fait entendre et a gagné. Celle qui a l'apparence irrationnelle, celle qui mène le coeur et l'esprit à sa guise et qui les conduit à bon port.

«Je ne me suis pas présenté à l'examen du Barreau en décembre suivant. Quelques années auparavant, j'avais décidé que je ne deviendrais jamais médecin. En décembre 1965, j'avais décidé que je ne deviendrais pas avocat, ni notaire, ni ingénieur, ni professeur. J'avais le pressentiment que toute ma vie, je n'aurais jamais de profession officielle.»

Direction: Québec

Pendant les huit années suivantes, il partage son temps entre la communication écrite et électronique. À Montréal et à Québec. Rédacteur financier (1965), puis directeur de la section «économie, politique et nouvelles internationales» au quotidien *La Presse*. Chef de bureau à l'Assemblée nationale (1971-74).

Correspondant parlementaire pour CFCF-TV et CKAC (1967-1971)

En 1974, nouveau virage dans la carrière de Claude Beauchamp. Jacques Francoeur achète *Le Soleil*. Il lui demande d'assumer le poste de rédacteur en chef et d'adjoint à l'éditeur. Quitter Montréal et son effervescence financière, contraindre la famille à déménager, assurer la gérance de 150 personnes. Autant d'interrogations, autant d'hésitations.

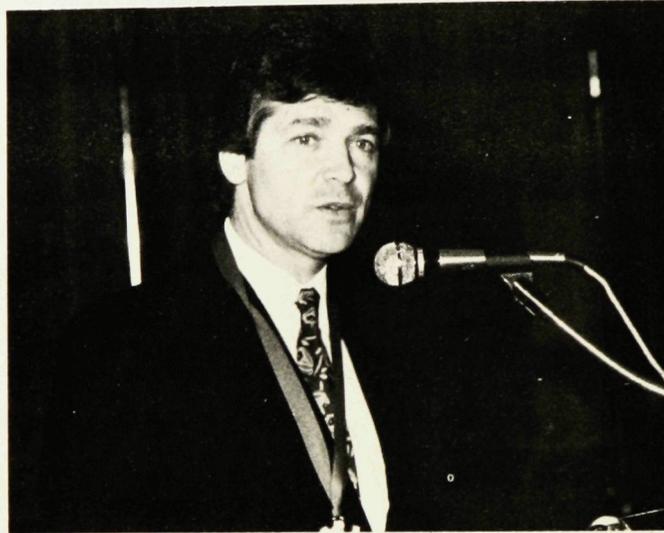
«J'ai finalement accepté. Probablement parce que la tâche me faisait peur, probablement parce que j'avais conscience d'un défi énorme à relever. *Le Soleil* vivait des heures difficiles: la situation financière était délicate, les relations de travail tendues, les rédacteurs en chef et les directeurs-adjoints s'étaient succédé à un rythme affolant.»

Le Soleil brille à nouveau!

L'intuition! Encore elle! Elle a renouvelé ses appâts pour être davantage attirante. Des charmes irrésistibles qui incitent à s'engager et à s'impliquer pour approviser le jamais vu, le jamais connu, le jamais expérimenté. Des charmes qui font succomber l'audacieux et l'ambitieux.

Six ans plus tard, *Le Soleil* avait retrouvé la stabilité. La situation financière était florissante. Les conflits de travail avaient été réglés. Le journal avait retrouvé sa crédibilité et se vendait bien. «Je pouvais me croiser les bras, regarder tourner la machine, aller jouer au golf et gagner un salaire faramineux. C'est alors que je décidai de quitter *Le Soleil*. J'avais alors quarante ans. J'étais trop jeune pour m'établir.» Trop jeune pour regarder la vie passer. Trop téméraire pour s'installer dans la sécurité. L'aventure de Québec était terminée... faute d'aventure!

1980. Retour à Montréal. Il est libre. Aucun emploi stable. Aucun employeur à satisfaire. Le goût de travailler à son compte,



Le Mérite annuel. «Un hommage qui me touche profondément.»

le goût de tirer profit pour lui-même de ses talents de communicateur, de conscientiseur, de vulgarisateur et de gestionnaire à succès. Il a l'oeil sur l'hebdomadaire *Les Affaires*. Il devient copropriétaire avec Rémi Marcoux des publications Les Affaires, Inc.

Des Affaires à Hockey News!

Une entreprise qui devient rapidement florissante. À témoin son expansion spectaculaire. Publications Les Affaires, Inc., qui édite *Les Affaires*, *Revue Commerce*, *Québec Construction*, *Affaires +*, *Informatique & Bureautique*, *Québec Yachting* et, tout dernièrement, *Tourisme +* et *Hockey News*. À témoin aussi le fait que les publications Les Affaires ont été retenues trois fois parmi les cinq finalistes comme meilleure entreprise québécoise au concours des Mercuriades.

«Nous voulons informer les gens. Leur rendre accessibles de façon plaisante des données économiques à première vue difficiles d'accès. Notre but est d'informer, non d'endoctriner.»

Parler simplement de finance, d'économies vécues. Apprendre aux gens comment se débrouiller quand ça va mal économique-

ment et comment profiter au maximum des périodes de vaches grasses. Leur apprendre à jouir des biens matériels et à le faire de façon efficace. Prendre le droit de faire des rêves matériels et prendre les moyens pour les réaliser. «*Québec Yachting* n'est pas une revue sur les bateaux. Elle est une revue de rêves pour ceux qui souhaitent les réaliser en bateaux. Des rêves, des bateaux. De toutes les dimensions, de toutes les couleurs.»

Animateur à la télé

Parallèlement (parce qu'il y a toujours un «parallèlement» dans la carrière de Claude Beauchamp), il poursuit un travail d'animateur à la presse électronique.

Concepteur et animateur de *Gros plan sur l'économie*, au réseau TVA (1982). Concepteur et animateur de *Les cordons de la bourse*, réseau Intervision (1983-1984). Depuis 1980, il est commentateur économique au réseau Télémedia et anime depuis 1984 l'émission télévisée *Rue Saint-Jacques*.

«Je trouve très difficile le travail d'animateur à la télévision. Être à la fine pointe des dernières informations économiques, paraître toujours en forme

malgré la fatigue et les contraintes de toutes sortes, réussir à tirer de chaque invité l'information qu'il est capable de livrer et le lui faire dire de façon à ce que ce soit facile à comprendre pour le spectateur. Je trouve le métier d'animateur à la télévision d'autant plus difficile à exercer que je n'ai aucune formation préalable qui m'habilite à l'assumer adéquatement. Ma véritable expérience, ma véritable aisance sont dans la gestion et non dans l'animation.»

Un animateur «amateur» et «malhabile» qui a réussi en deux ans à faire passer la cote d'écoute de *Rue Saint-Jacques* de 70 000 à 180 000 spectateurs, à Montréal seulement! Et dire que l'émission est transmise à 11 h 30, le dimanche matin! Elle obtient un tel succès qu'elle oblige Radio-Canada et Radio-Québec à inscrire à leur horaire une émission à contenu financier.

Le travail bien fait

Le travail bien fait, consciencieux, soutenu. De 9 h à 23 h, chaque jour. «Je ne trouve pas cela énorme. J'aime travailler. J'aime faire de la gestion. De la gestion en communication. Dans un autre domaine, je ne serais pas à l'aise. C'est à travers mon travail de gestionnaire que je m'exprime et que je m'épanouis. Je n'ai rien d'un grand penseur. Je suis un homme d'action qui essaie de bâtir quelque chose. Bâtir, c'est ma façon de me prolonger.»

Claude Beauchamp, récipiendaire du Mérite annuel 1986 de l'Association des Diplômés. «Un hommage qui me touche profondément. Une gratification réchauffante. Une reconnaissance stimulante.»

Claude Beauchamp, le gestionnaire de la communication. Le communicateur à succès. Qui informe, qui fait prendre conscience, qui donne l'envie d'agir, qui donne le goût de l'inédit et de l'insolite. Qui influence des comportements. C'est peut-être là, à son insu, une autre façon de se prolonger. ■

la recherche

Rendre nos routes moins meurtrières

Louis-Martin Tard



Le problème des accidents de la route est préoccupant. En 1981, le Québec comptait 27 morts et 859 blessés par 100 000 habitants, contre une moyenne de 20 et 580 respectivement dans les autres pays industrialisés.

Le Centre de recherche sur les transports de l'Université de Montréal, organisme voué à la recherche et à la formation de spécialistes dans le domaine du transport, a fait de ce problème l'un de ses axes de recherche. Le 5 juin dernier, il organisait un colloque sur ce thème, conjointement avec l'Association québécoise du transport et des routes et Transport Canada.

DRAG: pourquoi tant d'accidents?

Grâce à DRAG, on en sait plus sur les drames de la circulation au Québec de 1956 à 1982. DRAG, pour «demande routière les accidents et de leur gravité», est un modèle construit par Marc Gaudry, directeur intérimaire du C.R.T. Il étudie ensemble deux mécanismes, l'un qui gouverne la demande routière, l'autre qui détermine le nombre de victimes de la route.

Grâce à DRAG, on a pu, par exemple, déterminer que la loi sur

le port obligatoire de la ceinture et du baudrier, conjuguée à la réduction des limites de vitesse depuis 1976, a réduit le nombre des blessés de 4,9% et celui des morts de 2,9%; que le nouveau code de la route d'avril 1982 a réduit le nombre des blessés de 23,8% et celui des morts de 13,2%; qu'une hausse du prix réel de 10% sur l'essence réduit le nombre des blessés de 4,2% et le nombre des morts de 2,2%.

La ceinture: efficace ou pas?

Oui, la ceinture de sécurité est efficace! Lorsque les gens la portent lors d'une collision routière, elle réduit le nombre des décès et des blessures graves et augmente les chances de ceux qui la portent de s'en tirer totalement indemnes. Tels sont les premiers résultats d'une recherche en cours que dirige le docteur Claire Laberge-Nadeau.

Cette recherche vise à évaluer le rendement de la ceinture de sécurité selon la nature et la gravité des blessures subies par différents groupes de victimes d'accidents similaires. L'étude porte sur un échantillon de 12 975 personnes impliquées dans des accidents survenus au Québec, entre

le 1^{er} mars 1978 et le 31 décembre 1981.

Pour l'ensemble des victimes d'accidents à un et à deux véhicules, les résultats montrent que si les non-ceinturés avaient porté leur ceinture, la proportion de tués aurait été réduite de 73%, celle des blessés graves de 47% et que la proportion d'indemnes aurait augmenté de 10%.

Dans une perspective de santé publique, dit le docteur Claire Laberge-Nadeau, «ces résultats sont importants. Le port de la ceinture de sécurité est un moyen de prévention efficace pour réduire les décès et les blessures graves de la route. Encore faut-il la boucler!»

Les nerfs! Les nerfs!

Les états de tension et certaines situations de stress peuvent jouer un rôle important dans les comportements adoptés par les conducteurs de véhicules automobiles, en particulier les jeunes conducteurs de sexe masculin. Voilà ce qui ressort notamment d'une série d'études effectuées depuis quatre ans par une équipe du Laboratoire de psychophysiologie humaine, sous la direction de Jacques Bergeron et de Pierre Joly, du Département de psychologie de l'Université de Montréal.

Les manoeuvres de plus de 20 000 automobilistes montréalais ont été observées à des intersections achalandées. Certaines manoeuvres risquées sont nettement plus fréquentes chez les conducteurs masculins et apparaissent liées à divers facteurs de l'environnement tels la densité de circulation, mais encore plus à des facteurs humains, comme l'état de tension des conducteurs en fin d'après-midi, surtout le vendredi.

Une étude menée auprès d'un échantillon de 95 jeunes conducteurs à l'aide d'un questionnaire portant sur leurs attitudes et leurs habitudes de conduite montre que, comparativement à ceux qui ont un «dossier vierge», ceux qui ont accumulé des accidents et des

infractions au cours des dernières années avouent prendre davantage de risques que les autres conducteurs, et se montrent significativement plus affectés par les situations de conflit et les états de tension.

Les travaux se poursuivent en laboratoire sur les comportements de risque des jeunes conducteurs à l'aide d'un «simulateur de conduite».

Une équipe multidisciplinaire

Le C.R.T. regroupe à l'Université de Montréal des spécialistes de diverses disciplines: recherche opérationnelle, informatique, sciences économiques, génie civil (Polytechnique), méthodes quantitatives (H.E.C.), psychologie, médecine sociale et préventive, etc. Plusieurs chercheurs d'autres universités y sont également affiliés.

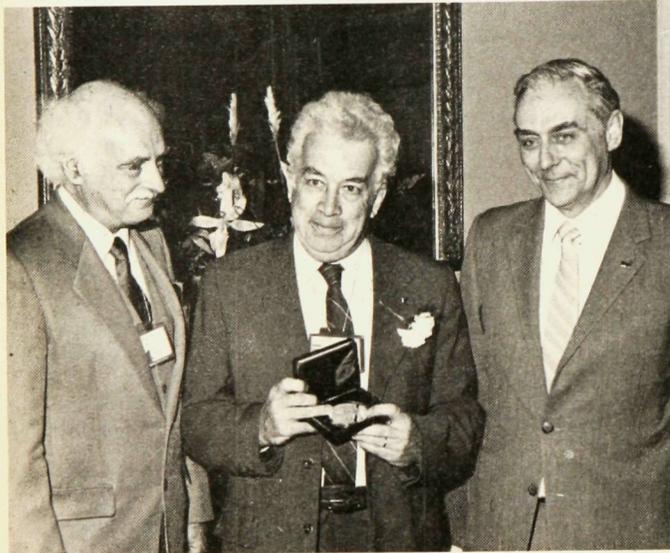
Les équipes de recherche oeuvrent essentiellement dans le domaine de la planification et de la gestion des réseaux de transport urbains, régionaux, interurbains et internationaux, qu'il s'agisse de transport de personnes ou de marchandises.

Les travaux du C.R.T. ont mené à la réalisation de plusieurs logiciels utilisés par des organismes publics ou privés de l'industrie des transports. En particulier, ils ont conduit au système EMME/2, le plus avancé des instruments de planification et d'évaluation des réseaux multimodaux, en usage dans de nombreuses grandes villes du monde.

Le C.R.T. a aussi réalisé d'autres logiciels et d'autres modèles informatisés adoptés par des entreprises de transport, telles la C.T.C.U.M., la Commission de transport de Toronto, Via Rail, la Société canadienne des postes, Air Canada, etc.

Le C.R.T. tiendra, du 25 au 29 août 1986, à l'Université de Montréal, un important séminaire international sur la pratique et la théorie de la gestion et de la planification des systèmes de transport urbains.

vie universitaire



Pierre Couillard, au centre, reçoit son prix de Jean-Marie Demers, à gauche, président de l'ACFAS et de André J. Boutin, président de Northern Télécom Canada

L'ACFAS à l'Université

C'est à l'Université de Montréal que s'est déroulé cette année le plus important événement scientifique au Québec: le 54^e Congrès de l'ACFAS. Du 12 au 16 mai, quelque 4 000 chercheurs, dont de nombreux diplômés de l'Université, ont assisté et participé à près de 2 000 communications, à une cinquantaine de colloques, à plusieurs symposiums et à un Salon du livre scientifique.

À cette occasion, six professeurs de l'Université ont reçu autant de prix décernés annuellement par l'ACFAS.

Pierre Couillard

Le professeur Pierre Couillard, du Département de sciences biologiques, a été le premier récipiendaire du Prix d'excellence pour l'enseignement des sciences ACFAS - Northern Télécom. Ce prix sera décerné annuellement aux professeurs qui ont contribué de façon exceptionnelle à l'enseignement de la science, du génie et de la technologie au Québec.

Reconnu mondialement pour ses recherches sur le mouvement des unicellulaires, le professeur Couillard donne régulièrement des conférences, des cours et des séminaires à l'étranger.

Invité à prendre la parole, il a dit voir dans ce prix une reconnaissance publique de tous les professeurs de science. «Nous sommes tous solidaires», a-t-il précisé, «et c'est au nom de toute la profession, à tous les niveaux, que j'accepte ce prix. Les étudiants, pour un professeur, c'est un peu comme le public pour un comédien. Ce prix, c'est à la fois une récompense et un encouragement, mais il s'agit aussi d'un défi», a conclu modestement Pierre Couillard.

Les autres prix décernés par l'ACFAS viennent souligner des contributions remarquables aux progrès de la science.

Marc Cantin

Le docteur Marc Cantin, diplômé de l'Université et professeur au Département de pathologie de la Faculté de médecine, a reçu le prix Léo-Pariseau. Chercheur infatigable, il a été l'artisan et le grand responsable de cette

contribution majeure à la science que fut la découverte de l'ANF. Ce médicament, mis au point en collaboration avec plusieurs groupes de chercheurs de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, joue un rôle important dans le contrôle de l'hypertension artérielle.

Thérèse Guoin-Décarie

Le prix Marcel-Vincent, qui vise à reconnaître des contributions exceptionnelles à l'avancement des sciences humaines, a été attribué à madame Thérèse Guoin-Décarie, Diplômée de l'Université et professeure au Département de psychologie, elle s'est particulièrement intéressée aux différentes facettes du développement des très jeunes enfants.

Pierre Legendre

M. Pierre Legendre, professeur au Département de sciences biologiques a reçu le prix Michel-Jurdant avec son frère Louis Legendre, de l'Université Laval. Considérés parmi les plus brillants et les plus actifs chercheurs

en océanographie au Canada, les frères Legendre ont à leur crédit la création d'une nouvelle sous-discipline écologique qui a été présentée dans un ouvrage intitulé *Écologie numérique*.

Fernand Roberge

Diplômé de l'École Polytechnique et professeur à la Faculté de médecine, Fernand Roberge a reçu le prix Jacques-Rousseau. Il a mené avec brio une carrière aux confins des mathématiques, de l'informatique, du génie, de la physique, de la biophysique et de la médecine. L'interdisciplinarité de ses recherches et leur application innovatrice à des problèmes biomédicaux, particulièrement en cardiologie et en sciences neurologiques, ont contribué à placer le Québec à l'avant-garde des provinces canadiennes en génie biomédical.

Laurent Santerre

Enfin, le linguiste Laurent Santerre, interviewé dans notre dernier numéro, a reçu le prix André-Laurendeau.

Collation des grades: 6 141 nouveaux diplômés

Au cours de la cérémonie annuelle de collation des grades de l'Université de Montréal, qui a eu lieu le 30 mai dernier, 147 étudiants (48 femmes et 99 hommes) ont reçu un diplôme de doctorat (Ph.D.). La Faculté des arts et des sciences vient en tête pour le nombre de docteurs (77), suivie de celle des sciences de l'éducation (23), de l'École Polytechnique (17) et de la Faculté de médecine (14). Les autres facultés et l'École des Hautes Études Commerciales totalisent 18 doctorats.

En plus de ces 147 doctorats, 4 499 diplômes ont été décernés à des étudiants de premier cycle (2 431 femmes et 2 068 hommes)

et 1 495 à des étudiants de deuxième cycle (706 femmes et 789 hommes).

Lors de la cérémonie, cinq personnalités ont reçu un doctorat *honoris causa*: Jeanne Sauvé (Gouverneur général du Canada), François-Albert Angers (économiste et professeur), Guy Bernier (administrateur, président et chef de la direction de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec), William Ralph Lederman (professeur et spécialiste en droit constitutionnel) et Charles Mérieux (médecin et éminent scientifique français).

Enfin, quatre professeurs ont été proclamés émérites. Il s'agit de Maurice Bouchard (Département de sciences économiques), Paul Pirlot (Département de sciences biologiques), de Guise Vaillancourt (Faculté de médecine) et Julien Dubuc (École Polytechnique).

Les femmes à l'Université

Depuis l'année universitaire 1981-1982, il y a plus de femmes que d'hommes inscrites à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Depuis lors, l'écart en faveur des étudiantes est allé croissant.

Les statistiques en droit reflètent fidèlement la situation qui est vécue à l'échelle de toute l'Université. Au total, sur quelque 47 000 étudiants, plus de 25 000 sont en fait des étudiantes, soit plus de 55%.

De tels chiffres pourraient laisser croire que les femmes ont aboli toutes les barrières qui se dressent sur le chemin de l'égalité, du moins à l'Université. La réalité est un peu plus complexe que cela.

Ainsi, à l'École Polytechnique, les femmes comptent pour à peine plus de 10% de la population étudiante et elles ne sont guère plus nombreuses en physique. Par contre, certaines facultés et départements accueillent encore

très majoritairement des femmes: c'est le cas en sciences infirmières, en nutrition, en orthophonie-audiologie, en réadaptation, en service social et à la Faculté de l'éducation permanente.

D'autres données, tirées d'une étude récente du Bureau de recherche institutionnelle de l'Université, sont également révélatrices. Ainsi, au premier cycle, les femmes ne constituent que 48% des inscrits aux programmes longs (90 crédits ou plus) mais

63% de la clientèle des programmes courts (30 crédits ou moins). Aux cycles supérieurs, leur pourcentage baisse à 45% pour la maîtrise et à 38% seulement pour le doctorat.

Les femmes ne sont donc pas encore parvenues à une véritable situation d'égalité à l'université. Mais, comme l'article ci-bas le prouve amplement, elles ont quand même déjà fait un bon bout de chemin!

La femme et l'étude du droit

VINGT-et-un ans se sont passés depuis que, pour la première fois, une femme obtenait un diplôme en droit dans la province de Québec.

C'était Mrs. Langstaff, qui recevait, en 1914, le titre de bachelier en droit de l'Université McGill. Comme aucun règlement du Barreau n'exclut la femme de l'étude et de la pratique du droit, Mrs. Langstaff se présenta devant le bureau des examinateurs. Mais on ne lui permit pas de subir les examens. Pour obtenir justice, elle poursuivit le Barreau devant les tribunaux. Ce fut malheureusement sans succès.

«Ce n'est donc pas aux tribunaux», déclare sir Horace Archambault, juge en chef, «que l'appelante doit s'adresser pour obtenir le droit qu'elle réclame. C'est à la législature de Québec. Seule cette législature peut lui permettre d'être admise à l'étude et à la profession d'avocat, soit par une loi privée concernant exclusivement l'appelante, soit par une loi publique déclarant que les membres des deux sexes peuvent exercer la profession d'avocat.»

Malgré cet échec, les femmes ont continué de s'inscrire aux cours de droit. Comme ses camarades, la future bachelière trouve dans l'étude du droit

ancien, des législations contemporaines, du droit international, etc. un moyen précieux d'élargir sa culture. De plus, elle découvre des problèmes et des misères que sa jeunesse paisible n'avait pas soupçonnés, qui lui font voir le côté réaliste de la vie, tout en lui donnant une plus grande compréhension de ses semblables.

Il faut avouer qu'un esprit féminin ne s'explique pas toujours les raisons des lois qui restreignent les libertés de la femme mariée, et que les articles du code, où cette incapacité va de pair avec celle des mineurs, des interdits et des aliénés, lui inspirent une juste indignation.

Actuellement, quinze femmes sont diplômées en droit dans la province de Québec: treize de l'Université McGill et deux de l'Université de Montréal. Quant à l'Université Laval, elle ne les a pas admises à l'étude.

Plusieurs d'entre elles font partie d'une étude, où elles font preuve des meilleures qualités juridiques. Quelques-unes se sont même fait recevoir au Barreau d'une autre province.

Le refus d'admettre les femmes au Barreau, en limitant leur activité professionnelle, limite aussi l'exercice de leur

Par Martine Hébert-Duguay

dévouement. Le temps est passé, je crois, de voir dans nos revendications, un moyen d'imiter l'homme. Les femmes veulent apporter dans leur profession leurs dons propres, et pourquoi ceux-ci auraient-ils moins de valeur que d'autres?

Qui ne voit le rôle magnifique de la femme auprès de l'enfance coupable, plus nombreuse que jamais de nos jours? La cause de l'enfant plaidée par une voie féminine, ne symbolise-t-elle pas une merveilleuse alliance de la justice et de la charité, pour décider le plus humainement possible, du sort d'un être plus souvent pitoyable (car pourrait-on dire que lui seul est responsable?) que méchant?

Sans compter les services de toutes sortes qu'elle pourrait rendre aux familles de ces victimes, soit en les conseillant, soit en les recommandant aux multiples oeuvres de bienfaisance qui pourraient s'y intéresser. Et ce ne sont là que quelques-unes des tâches, aujourd'hui trop souvent négligées, auxquelles la femme avocate pourrait, si on le lui permettait, se livrer pour le bien général.

Et puis, il y a la question de justice. Mlle Marie-Thérèse Moreau, avocate à la Cour de

(Janvier 1936)

Paris, écrivait récemment: «La loi n'épargne pas les femmes. La justice les atteint, aussi l'injustice. C'est pourquoi la femme trouve un aliment pour son activité, dans cette grave enceinte où tous les intérêts familiaux, moraux, autant que matériels, sont discutés.»

Ces raisons et combien d'autres, militent en faveur des femmes de la province de Québec, comme de leurs soeurs des autres provinces du Canada qui pratiquent le droit, ainsi que, d'ailleurs, beaucoup le font dans la plupart des pays d'Europe, aux États-Unis et même en Orient.

Pour ne citer que la France, puisque c'est le pays avec lequel nous avons le plus d'affinités, je mentionnerai qu'il y a non seulement des femmes avocates, — on en compte trois cents inscrites au Barreau de Paris, — mais aussi des femmes qui professent dans les Facultés et il y a même eu une femme bâtonnier.

J'ose espérer qu'on ne refusera pas plus longtemps à nos bachelières, l'admission au Barreau du Québec. Et je m'excuse d'avoir ainsi parlé *pro domo*, mais c'est encore, hélas! la seule cause que je puisse plaider!

le carnet

32 M. Charles-Émile Bélanger (H.E.C.) a reçu le prix de La Tribune de la Société d'histoire des Cantons de l'Est.

42 Le docteur Jacques Genest (médecine) recevait dernièrement un prix commémoratif Izaak-Walton-Killam de 50 000\$ du Conseil des arts du Canada. Le docteur Genest, qui enseigne la médecine à l'Université de Montréal, s'est acquis le respect de la communauté médicale internationale pour sa contribution exceptionnelle à la recherche biomédicale et aussi pour son remarquable travail de chef de file dans le développement de la médecine clinique au Québec et dans le reste du Canada.

44 M. Claude Gareau (science politique), spécialiste en ressources humaines, vient de s'associer à l'équipe de M. Claude Vézina, responsable du groupe de ressources humaines chez Caron, Bélanger, Woods Gordon.

50 M. Gérard L. Lepage (F.A.S.) vient d'être nommé au poste de président et chef de la direction de Mark Hot, Inc.

51 M. André F. Laurin (sciences), sous-ministre adjoint à l'Exploration géologique et minérale a été élu, en décembre dernier, président du Conseil géoscientifique canadien pour l'année 1986.

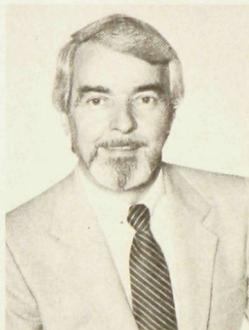
M. Gilles Lefebvre (H.E.C.), président de Lefebvre, Doucet et Associés, Inc., a été nommé au Conseil d'administration du groupe Tremca, Inc.



Pierre Perrault

52 Le cinéaste Pierre Perrault (droit) vient de recevoir, des mains du recteur de l'Université

Laval, Jean-Guy Paquet, un docteur en lettres *honoris causa*, à l'occasion du premier colloque conjoint de l'Association québécoise des études cinématographiques.



Gilles Legault

54 M^e Gilles Legault (droit) vient d'être nommé avocat en chef d'Hydro-Québec.

M. Bruno C. Julien (relations industrielles) vient d'accéder au poste de vice-président des ressources humaines chez Marine Industrie Limitée.

M. René Dufour (poly), professeur de l'École Polytechnique, présidait le Comité d'organisation du Congrès de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie qui s'est tenu en mai 1986, à Montréal.



René Dufour

55 M. Robert Tétreault (H.E.C.) est maintenant conseiller senior chez Sécour, Inc.

56 M. Yves Guérard (maths), actuel président du groupe Sobéco à Montréal, vient d'être nommé au Conseil d'administration de Honeywell Limitée à Toronto.

M. Laurent Mailhot (études françaises), professeur titulaire au Département d'études françaises, vient de se mériter une bourse Killam du Conseil des arts du Canada.

57 M. Jean Buron (H.E.C.), consultant en administration publique, a été nommé secrétaire à la Commission sur les municipalités.

58 Le docteur Jean-Yves Turcotte (médecine dentaire) a été nommé directeur de l'École de médecine dentaire de l'Université Laval pour un mandat de 3 ans.

59 M. Jacques E. Fortier (poly) vient d'être nommé au poste de président directeur général du Groupe V.F.A.

60 M. Lorrent Gaudet (H.E.C.) vient d'être nommé au poste de président et chef des opérations de Scierie Bearn, Inc.

61 M. Jean-Paul Nolet (H.E.C.), président de Sogestech, Inc., a été nommé au Conseil d'administration du groupe Tremca, Inc.

62 M. Pierre Blache (droit) vient d'être nommé au poste de doyen de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke pour une période de 4 ans.

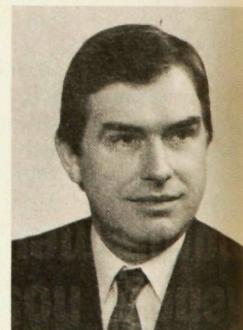
63 Le docteur Bernard Leduc (médecine) a été élu président de l'Association des médecins de langue française du Canada, lors de la dernière assemblée générale de cet organisme. Le docteur Leduc a aussi été nommé récemment membre du Conseil des sciences du Canada. Le docteur Leduc est gynécologue-obstétricien à l'hôpital Notre-Dame de

Montréal et professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

M. Jean-Louis Roy (philosophie - études médiévales 64) vient d'accepter le poste de délégué général du Québec à Paris. Rappelons que M. Roy a assumé la direction du quotidien *Le Devoir* pendant 5 ans.

M. Fernand Gauthier (H.E.C.) est maintenant surintendant chez l'inspecteur général des institutions financières.

64 M. Pierre Mantha (H.E.C.), associé et directeur général de Price Waterhouse à Montréal, vient d'être élu à la présidence de la Fondation pour le Conseil de presse. Il a également été nommé aux conseils d'administration du Festival du théâtre des Amériques et de la Fondation de l'UQAM.



Pierre Mantha

M. Jean Paré (droit - aménagement 71) vient d'être nommé directeur en planification stratégique au sein du cabinet Raymond, Chabot, Martin, Paré et compagnie.



Bernard Leduc



Raymond Lafontaine

le carnet

M. Raymond Lafontaine (poly) et **M. André Gauthier** (poly 67) respectivement président et vice-président de la firme L.G.S. conseillers en informatique, Inc., se sont vu remettre le Mercure de l'emploi P.M.E. lors du gala des Mercuriades à la Place des Arts de Montréal en février dernier.



André Gauthier

65 M. Denis Richard (H.E.C.), conseiller en administration chez Denis Richard et Associés, Inc., a été nommé au Conseil d'administration du groupe Tremca, Inc.

67 M. Paul Gremaux (poly) vient d'être nommé au poste de vice-président de la division industrielle de Marine Industrielle Limitée, à Rimouski.

M. Jean-Paul Chartrand (H.E.C.) vient d'être nommé vice-président (contrôle) à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.

69 M. Daniel Vachon (H.E.C.) vient d'être nommé vice-président (services administratifs) chez CF-Cable TV, Inc.

M. Hugues Boisvert (H.E.C.) est maintenant directeur général chez Doppelmeyer.

70 M. François Boulanger (H.E.C.) vient d'être nommé directeur du marketing à la société Lambert Somec, Inc.

M. Michel Latour (H.E.C.) vient d'être nommé au poste de vice-président (finances et administration) pour les Rôtisseries Saint-Hubert, Ltée.

M. Maurice Hébert (sciences économiques) vient d'accéder à la vice-présidence chez Timmins et Associés, Ltée.

M^{me} Guylaine Saucier (H.E.C.), présidente du groupe Gérard Saucier, Ltée, a été élue vice-présidente de premier rang de la Chambre de commerce du Québec.

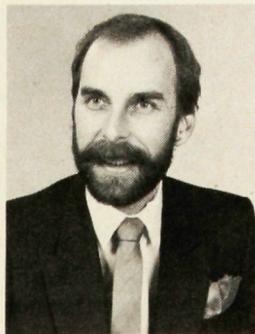
71 M. Jean-Guy Daoust (H.E.C.) vient d'accéder au poste de vice-président chez Arthur Anderson et Cie. À ce titre, il devient responsable des activités de la société pour la région de Montréal.

M. Yves Figoli (architecture), directeur de l'encyclopédie intitulée *L'art de bâtir*, a reçu le Prix du ministre pour les 2 tomes déjà parus de son ouvrage. Les prix du ministre sont des distinctions décernées depuis huit ans pour favoriser la production de matériel didactique de langue française.

M^{me} Nicole Beauchemin (biochimie) recevait dernièrement le prix Boehringer 85 dans la catégorie du meilleur exposé oral. Ce prix est une prestigieuse distinction dans le domaine scientifique.

M. Benoit Larouche (H.E.C.) est maintenant vice-président (administration/services financiers) au Trust général.

72 M^e Didier Lluelles (droit), avocat au Barreau du Québec et professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, a été nommé membre de la revue *Assurances*, fondée et dirigée par M. Gérard Parizeau.



Yves Mérette

M. Yves Mérette (H.E.C.) vient d'être nommé vice-président (marketing) à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.

M. Richard Le Hir (droit) vient d'être nommé au poste de directeur des affaires corporatives pour le Québec et les provinces de l'Atlantique chez Texaco Canada, Inc.

M. Philippe Girard (H.E.C.) vient d'être nommé au poste de vice-président et associé chez Timmins et Associés, Limitée.

M. Harry Pflafer (H.E.C.) vient d'être nommé vice-président (Québec) à la banque Morguard du Canada.

M. Gérard Lesage (H.E.C.) est maintenant contrôleur chez Continental Can Canada, Inc.

M. Pierre Grand'Maison (poly) vient d'être nommé au poste de vice-président, directeur général de Plastibéton, Inc., entreprise où il travaille depuis 1979.

M^e Marius Gauthier (droit) vient de fusionner son étude avec celle des avocats Bigué, Bigué et Fink, qui ont leurs principaux bureaux à Val-d'Or et à Amos.

M. Michel Pominville (poly) vient d'être nommé directeur du service de génie de la Ville de Saint-Eustache. De plus, il a été réélu, récemment, maire de la municipalité d'Oka.

M. Jacques Durivage (H.E.C.) a été nommé directeur principal de comptes commerciaux au nouveau centre régional des services commerciaux à la Banque royale du Canada.

M. Georges Sayegh (H.E.C.) est maintenant directeur de secteur (études fiscales) chez Bell Canada.

74 M. Pierre Bergeron (architecture) s'est associé avec **M. Michel Bourgeois** (architecture 74) et **M. Serge Choquette** (architecture 85) sous la raison sociale Bergeron, Bourgeois, Choquette/architectes.

M. Gaston Perron (H.E.C.) est maintenant vice-président (administration et contrôle) chez Les transports Provost, Inc.

M. Yvon Chesnel (H.E.C.) est maintenant assistant chef comptable au service des finances, division de la comptabilité, à la ville de Montréal.

75 M. Pierre Garceau (H.E.C.) est maintenant vice-président, coordinateur du marché des obligations et gestionnaire de portefeuille au bureau de Montréal de Bolton Tremblay, Inc.

M^{me} Danielle Dagenais Pérusse (H.E.C.) a été nommée vice-présidente au Comité exécutif de la Fondation des amis du Musée d'art contemporain.

M. Richard Lande (droit) vient d'être élu président de la division canadienne de l'Institut agréé de transport, la plus grande association au monde pour les professionnels en transport.



Richard Lande

77 M. Max Maurice (H.E.C.) vient d'être nommé trésorier chez Tioxide Canada, Inc.



Manon Pomerleau

le carnet

79 M. Jean-Marc Gravel (H.E.C.) est maintenant directeur du marketing et des communications chez Samson Bélaïr.

80 M^{me} Manon Pomerleau (droit, science politique 76, études françaises 74), associée au cabinet Malpeceres, Zikovsky, Pomerleau de Montréal, a ouvert un nouveau cabinet au 27, place du Marché, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

M. Jean-François Racine (biochimie) recevait dernièrement le prix Boehringer 85 dans la catégorie de la meilleure présentation imprimée de travaux. Le prix Boehringer est une prestigieuse distinction dans le domaine scientifique.

81 M. Gilles Farmer (H.E.C.) est maintenant directeur des approvisionnements aux laboratoires Aérosol, Ltée.

82 M. Gérard Bérubé (H.E.C.) vient d'être nommé rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire *Finance*.

M^{me} Nicole De Grandmont-Fortier (orthopédagogie) vient de recevoir une bourse au mérite de la Fondation Hilroy. La bourse Hilroy est décernée à des enseignants canadiens qui ont conçu et mis en application des idées innovatrices à l'école.

M^{me} Danielle Saint-Pierre (H.E.C.) est maintenant vérificateur interne à la ville de Montréal.

M. Richard Morin (sciences économiques) vient d'être nommé directeur adjoint du Service aux entreprises de la Bourse de Montréal.

83 M. Gilles Beauregard (H.E.C.) est maintenant vice-président (finance) à la compagnie Supervision — Les fenêtres et portes de qualité.

M. Jean Bouchard (H.E.C.) est maintenant directeur (service à la clientèle) chez Ikea, Ltée.

84 M. Michel Jolicoeur (H.E.C.) est maintenant directeur du marketing à la Société de mise en marché des métiers d'art du Québec.

M^{me} Sonia Gauthier (H.E.C.) est maintenant chef d'administration à la Banque royale.

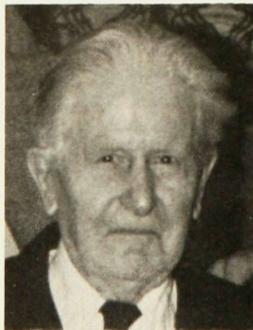
85 M. Jaime Llambias-Wolff (sociologie) vient d'accéder au poste de directeur général de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale. M. Llambias est aussi membre du Comité consultatif des relations interculturelles de la C.U.M.



Jaime Llambias-Wolff

Décès

14 M. Rodolphe Joubert (H.E.C.) est un autre doyen des diplômés d'université décédé à l'âge de 95 ans. Il avait publié, en 1975, un ouvrage intitulé *Édouard Montpetit*.



Rodolphe Joubert

21 D^r Jules Brault (médecine)

25 D^r Origène Dufresne (médecine)

28 M. Jules Leblanc (poly)

29 M. Gérard Yelle p.s.s. (F.A.S.)

30 D^r Donat Voghel (médecine)
M. Roméo Mondello (poly - science politique 34- philosophie 38)

32 M. Édouard Frenette (H.E.C.)
M. Charles Chartier (H.E.C.)
M. Gérard Durocher (H.E.C.)



Charles Chartier

33 M. le juge André Montpetit (droit)

37 M. Jean Delage (H.E.C.)

38 M^{me} Yves Lévesque (droit)

39 M^{me} Henri Prévost (droit)
D^r Marc Del Vecchio (médecine)

44 M. Réal Laverdure (H.E.C.)

45 M^{me} Jacques Noisieux (droit)
Frère Henri Latendresse (agronomie)
Père Raymond Giguère (philosophie - études bibliques 57)

47 M^{me} Henri Courtemanche (droit)

49 M. Réal Dubord (H.E.C.)

50 M^{me} Marie-Jeanne Tremblay Pépin (sciences sociales)

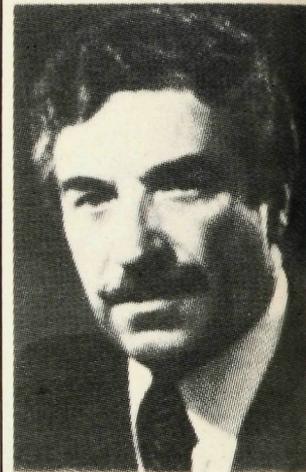
55 M. Laurent Amyot (poly)

56 D^r André Barbeau (médecine)

70 Père Karl Lévêque, S.J. (théologie)

78 M. Allen Charest (H.E.C.)

NOMINATION



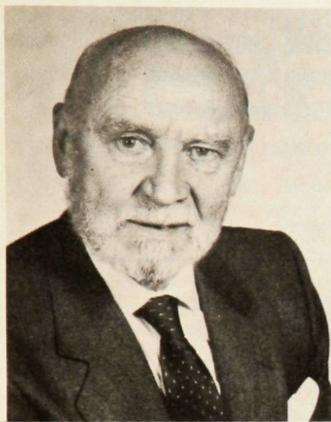
Dr J-Pierre Hogue a été nommé par le secrétaire d'État l'Honorable Benoît Bouchard, au poste de membre du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour une période de trois ans. Le Dr Hogue, psychologue industriel, est professeur agrégé de l'école des Hautes Études Commerciales de Montréal.

Le conseil de recherches en sciences humaines, organisme financé par le parlement canadien, distribue des subventions pour promouvoir la recherche et les études supérieures dans ce domaine. Les membres nommés au conseil ne sont pas rémunérés.



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

diplômés-auteurs



Jean-R. Beaudry

Génétique générale

Jean-R. Beaudry

Agronomie 1939

Décarie Inc., éditeur, 1986
500 pages, 35,00 \$

Cet ouvrage servira de manuel de base aux étudiants de premier cycle universitaire en sciences biologiques, en sciences de la santé et dans de nombreuses autres disciplines connexes. En quoi est-il exceptionnel? D'abord parce que c'est le seul ouvrage de génétique en langue française, dans le monde, qui traite systématiquement de tous les aspects de cette science, de la génétique classique à la bio-ingénierie, en passant par la génétique humaine.

Rappelons que M. Beaudry est professeur titulaire à la retraite. Il enseignait au département de sciences biologiques de l'Université de Montréal.

Vocabulaire systématique de la terminologie

Rachel Boutin Quesnel

Traduction 1971

Nycole Bélanger

Traduction 1969

Nada Kerpan

Traduction 1963

Jean-Louis Rousseau

Les publications du Québec, 1985
36 pages

Une terminologie pour les terminologues. Conscients de la nécessité d'améliorer l'efficacité de la communication dans leur domaine, des terminologues ont enfin trouvé le temps de balayer devant leur porte pour mettre à la disposition de leurs collègues ce vocabulaire qui fait le point sur le développement actuel de la terminologie.

La quête de l'objet

Hubert Van Gijsegem

Professeur titulaire à l'Université de Montréal

École de psycho-éducation

Collection Brèches

124 pages, 13,50 \$

Ce livre décrit le phénomène du désir de posséder et de la recherche plus ou moins frénétique du trésor, et essaie aussi de le comprendre. Il découvre que l'objet «chéri», de par son caractère de «double soi», semble sauvegarder chez l'être une illusion précieuse: la complétude, l'invulnérabilité.

Lire les faits divers

Françoise Ligier

Études françaises 1967

Françoise Novel

Andragogie 1980

Alfred Ouellet

Andragogie 1980

Louise Savoie

La lignée, Beloeil, 1985

104 pages, 9,95 \$

Ce livre exploite des textes tirés de journaux québécois, français, africains... et permet aux étudiants de confronter les points de vue des journalistes et les différentes versions des faits. L'approche dynamique est de nature à susciter des échanges fructueux dans la salle de cours. Un guide pédagogique accompagne ce volume (La Lignée, 59 pages, 18,00 \$).

L'étrange monument du désert libyque

Claude D'Astous

Biologie 1978

Éditions Pierre Tisseyre, 1986
287 pages, 16,95 \$

Ayant fait des études en sciences humaines et en biologie, Claude d'Astous nous présente avec ce roman

un récit où ces sciences se côtoient pour répondre aux questions ancestrales de l'homme sur son origine et son destin.

Cherchant depuis dix ans une pyramide dans le désert libyque, un anthropologue y découvre un monument immense et déconcertant. Archéologues et anthropologues se grattent la tête d'incompréhension et de stupeur. Des biologistes, appelés à la rescousse, voient dans certaines sculptures millénaires une schématisation de la double hélice de l'ADN, charpente des gènes. Se pourrait-il que ce monument dont l'origine se perd dans la nuit des temps soit un vaste laboratoire de biologie moléculaire où aurait été pensé et créé l'homme?

Vous autres au syndicat

Ginette Lépine

Éducation 1977

Québec/Amérique, 1984
179 pages

Vous autres au syndicat est tout à la fois une critique du syndicalisme et un appel au changement, mais il n'est pas une plaidoirie antisyndicale. Le livre se termine par un rêve d'un Québec différent, d'un mouvement syndical et d'une fonction publique qui se remettent en mouvement, de personnes qui retrouvent leur responsabilité individuelle et leur énergie créatrice. Le texte donne envie d'y croire et de prendre les moyens pour le réaliser.

Les dix hommes les plus riches du monde et les secrets de leur réussite

Charles-Albert Poissant

H.E.C. 1952

Éditions Libre Expression

Ltée, 1986

281 pages, 16,95 \$

Ce livre expose les principes essentiels de la réussite financière. Découvrez les secrets des dix «self made men» qui ont su se classer parmi les plus riches au monde.

Aucun succès n'est attribuable au hasard. Jean-Paul Getty, Conrad Hilton, Ray Kroc, Steven Spielberg, John Rockefeller, Walt Disney, Henry Ford, Thomas Watson, Soichiro Honda et Aristote Onassis sont tous partis de rien. Sans argent, sans relations et pour la plupart sans diplôme, ils se sont bâti une fortune inestimable. Chacun a développé sa propre façon d'atteindre son but.

Les mouvements de réforme urbaine à Montréal au tournant du siècle

Annick Germain

Sociologie 1981

Cahiers La CIDAR

Département de sociologie de l'Université de Montréal
1985, 415 pages

Réussir son diaporama

Francine Girard

Histoire de l'art 1968

Éditions La Lignée, 1985

96 pages, 12,95 \$

Guide d'apprentissage complet conçu pour le débutant (photographe amateur, touriste, représentant, membre d'un groupe social). On retrouve dans cet ouvrage une démarche facile à suivre, des conseils simples, des fiches pratiques pour des étapes du diaporama: la préparation, la scénarisation, la réalisation, la présentation et l'évaluation.

L'approche qualitative comme méthodologie de recherche en sciences de l'éducation

Raynald Horth

Sciences de l'éducation 1969

Orthopédagogie 1973 et 1978

Les Éditions de la mer, 1986
194 pages, 9,00 \$

Ce livre présente une méthodologie de recherche de plus en plus utilisée en éducation: l'approche qualitative. Il relate certains éléments de l'évolution de l'approche qualitative, du début du siècle à nos jours. Les années florissantes de l'École de Chicago y sont retracées ainsi que la période creuse et le renouveau des années soixante avec la Nouvelle École de Chicago. Il est question dans ce volume de rupture épistémologique (de la phénoménologie au matérialisme dialectique) et de rupture théorique (de l'interactionnisme symbolique aux contradictions). Ces ruptures signifient que les théories et les méthodes scientifiques ne sont pas coulées dans le béton mais qu'elles sont plutôt reliées aux différentes conceptions du monde et que celles-ci déterminent les façons, les moyens mis de l'avant pour maintenir ou transformer la réalité. Finalement, ce livre décrit l'approche qualitative systématique: l'échantillonnage théorique, la saturation, l'analyse comparative, la construction de la théorie.

info centre

hp HEWLETT
PACKARD

- Services Bureau
- Distributeur d'équipement
- Micro ordinateur

3100 CÔTE VERTU, SUITE 390
VILLE SAINT-LAURENT (QUÉBEC, CANADA)
H4R 2J8 — MONTRÉAL (514) 337-1442 — TORONTO (416) 678-1841

ROLM Canada Inc.

GUY LAFONTAINE
Directeur, Finance & Administration

4, Place du Commerce, 3ième étage, Île des Soeurs, Verdun, Québec, H3E 1J4 (514) 766-7800

LGS

CONSEILLERS EN INFORMATIQUE INC.

QUÉBEC (418) 648-6363 MONTRÉAL (514) 861-2673
OTTAWA (613) 234-9089 TORONTO (416) 225-4300
VANCOUVER (604) 688-2521

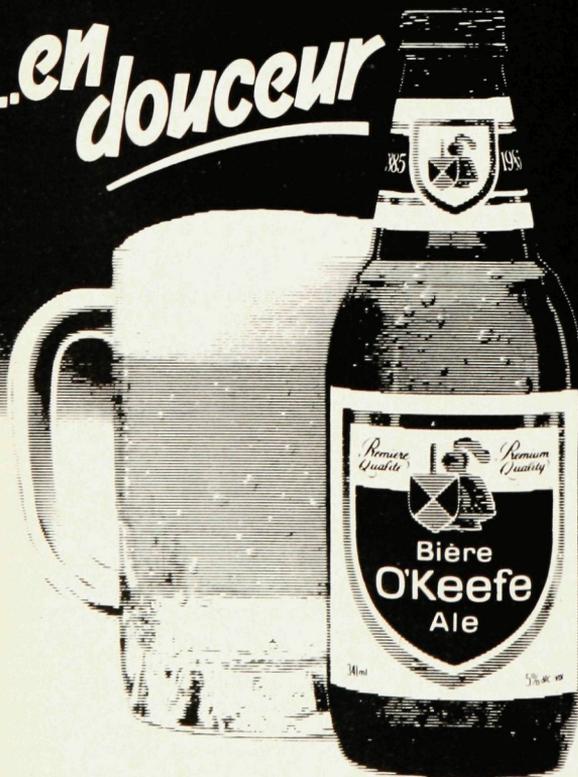


RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Bureaux dans les principales villes du Québec.
Représentation au Canada et dans plus de 60 pays.

...en douceur



PETRIE RAYMOND

COMPTABLES AGRÉÉS

Représentation internationale
JCI Worldwide

1320 BOUL GRAHAM, BUREAU 301, MONTRÉAL QUÉBEC H3P 3C8 (514) 342-4740

Montréal
(514) 871-1515
Laval
(514) 668-8910
Longueuil
(514) 670-4270

**Samson
Bélair**

Comptables agréés

Une
approche
globale
... des
services
intégrés

Fonds de développement

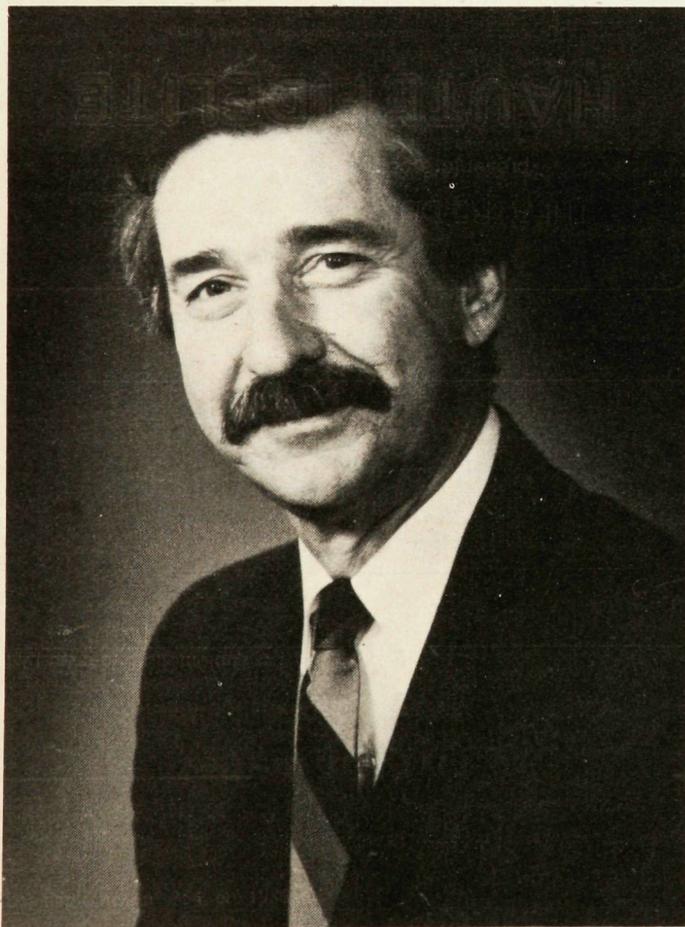
Fonds du centenaire de la Faculté de médecine vétérinaire

À l'occasion du 100^e anniversaire de la Faculté de médecine vétérinaire, le docteur Raymond S. Roy, doyen, annonce la formation du comité du Fonds du centenaire. Ce comité, présidé par le docteur Paul Cusson, directeur administratif du C.D.M.V., Inc., aura la responsabilité de recueillir au cours des prochains mois un montant de 500 000 \$ pour fins de capitalisation. Les revenus de ce fonds serviront au

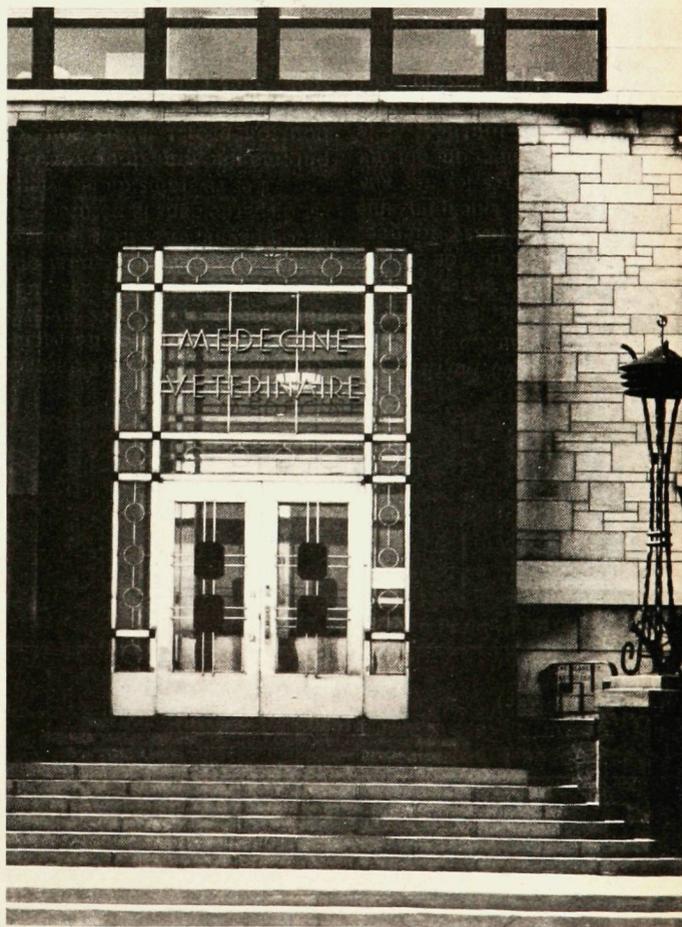
développement de la Faculté. C'est à l'occasion des Fêtes du centenaire de septembre prochain que sera lancée officiellement cette campagne. Cependant, la sollicitation auprès des membres du corps professoral, du personnel, des étudiants et des parents s'est amorcée au cours du mois de mai.

Le comité du Fonds du centenaire est composé des personnes suivantes:

Président	D ^r Paul Cusson
Doyen de la Faculté	D ^r Raymond S. Roy
Vice-président (secteur Faculté)	D ^r André Chalifoux
Vice-président (secteur diplômés)	D ^r Louis-P. Phaneuf
Vice-président (secteur commerces et industries)	D ^r Gaston Blanchard
Vice-président (secteur fondations)	D ^r Guy Cousineau
Vice-présidents (secteur noms spéciaux)	D ^r Gilles B. Morin D ^r Armand Tremblay
Vice-président (secteur associations, groupements et municipalités)	D ^r René Malo
Vice-présidente (secteur relations publique)	D ^r Christiane Gagnon
Représentant du Comité des Fêtes	D ^r Ephrem Jacques



Paul Cusson (médecine vétérinaire 1962), président du Fonds du centenaire de la Faculté



L'entrée principale des locaux de la Faculté, à Saint-Hyacinthe.

Fonds de développement

Phonothon Hull/Ottawa

Une quinzaine de diplômé(e)s de la région de Hull/Ottawa participaient le lundi 28 avril dernier à un phonothon régional organisé dans les bureaux de Bell Canada, boulevard Saint-Joseph, à Hull.

Plus de 130 diplômé(e)s ont

répondu favorablement à l'appel téléphonique que leur faisait ce soir-là un confrère ou une consœur de l'Université en souscrivant près de 15 000 \$.

Nous remercions les diplômé(e)s qui ont collaboré au succès de ce phonothon régional de même

que Bell Canada et ses représentants, M. Roger E. Légaré, directeur de district et Mme Louise Nadeau, directeur des services à la clientèle qui, en plus de mettre à notre disposition l'équipement technique, offraient le goûter et la réception à la fin de la soirée.



Dans l'ordre habituel, l'équipe de droit: Lyette Doré (1980), Michèle Joubert (1968), Charles Lussier (1945) et De Montigny Marchand (1959)

Nomination

Le directeur du Fonds de développement, M. Richard Laplante, est heureux d'annoncer que M. André Fortin s'est joint récemment à l'équipe et qu'il occupe le poste de coordonnateur des fichiers. Dans ses nouvelles fonctions, M. Fortin aura entre autres la responsabilité de la mise à jour du fichier des diplômés de l'Université de Montréal qui contient présentement au-delà

de 105 000 dossiers.

En début de mandat, M. Fortin aura à superviser la création d'un fichier de personnes ressources où l'on retrouvera les principaux leaders économiques du milieu. Ce fichier fournira à l'Université une banque de données particulièrement utile à l'heure où elle entend privilégier ses contacts et ses échanges avec le monde

des affaires.

De plus, ce fichier sera un outil précieux pour le Fonds de développement non seulement lors des grandes campagnes de souscription mais aussi au moment de l'organisation d'événements spéciaux qui exigent souvent des déboursés financiers que l'Université n'est pas en mesure d'assumer.

Des souvenirs à enrichir

C'est sous ce thème que des milliers de diplômés ont reçu dernièrement une invitation à contribuer financièrement au développement de leur Université. En répondant favorablement à cette invitation, les diplômés et anciens soulignent l'importance qu'ils accordent à l'enseignement supérieur de même que leur volonté de voir l'Université de Montréal tendre constamment vers l'excellence.

Il faut se rappeler qu'il est possible, si on le désire, d'affecter son don à sa faculté, son école ou son département, comme il est possible d'ailleurs de laisser à l'Université le soin d'utiliser sa souscription selon ses besoins et priorités.

Entre les grandes campagnes de souscription, comme par exemple la Campagne des années 80 terminée l'automne dernier, il importe que l'Université comme ses facultés, écoles et départements puissent compter sur l'aide financière des diplômés afin de se donner une marge de manoeuvre qui permette entre autres de développer certains secteurs et de faire démarrer des projets de recherche jugés prioritaires.

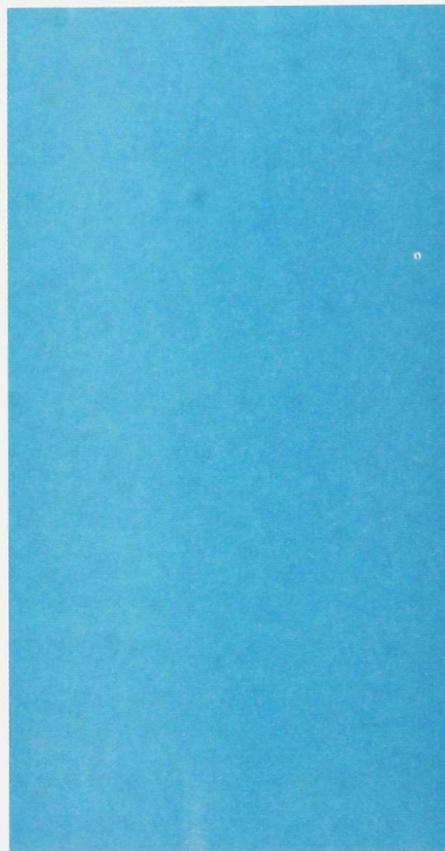
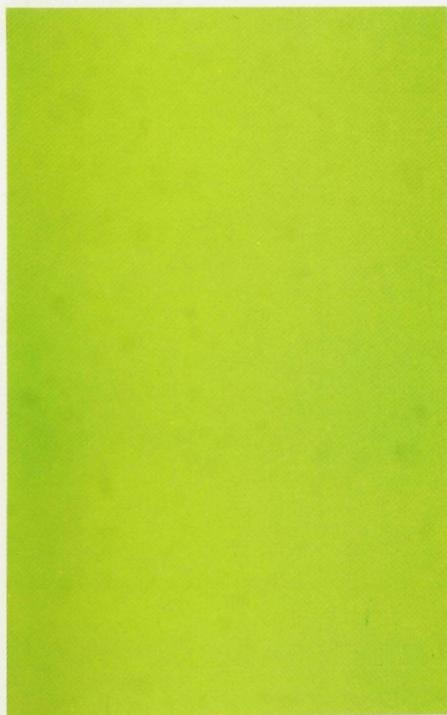
C'est le Fonds de développement de l'Université de Montréal qui coordonne et organise les différentes campagnes de souscription en collaboration avec les facultés, écoles et départements.

Bien entendu, chaque souscripteur recevra un reçu pour fins d'impôt.

Un nouveau médicament ne surgit pas spontanément. Il faut énormément de recherche et de travail pour le découvrir, le fabriquer et en évaluer l'efficacité. Il y a dix ans, les cinq principaux médicaments d'ordonnance que l'on connaît aujourd'hui n'existaient pas encore et dans moins d'une décennie, plusieurs des médicaments les plus utilisés main-

Sans la recherche, c'est le vide...

tenant seront déjà remplacés par d'autres plus efficaces. Les progrès de la pharmacothérapie ont grandement contribué à la qualité des soins au Canada. La recherche pharmaceutique a donc une importance prépondérante dans le maintien de la santé chez nous. C'est ce qui fait la fierté de Merck Frosst, chef de file dans le domaine de la recherche pharmaceutique.



MERCK FROSST CANADA INC.

KIRKLAND, QUEBEC

La recherche d'aujourd'hui au service de la thérapeutique de demain



**TRUST
GÉNÉRAL**

Services financiers

Info-PLACEMENT

**un instrument
de choix
pour mieux
orchestrer
vos placements.**



Info-PLACEMENT, une publication du Trust Général, constitue un guide précieux qui vous éclairera dans le choix de vos placements.

Chaque numéro d'Info-PLACEMENT contient un portrait récent de la conjoncture économique et des marchés financiers, une chronique à jour sur les différents véhicules de placements, de même qu'un aperçu des comportements boursiers canadien et américain. Vous y trouverez également des suggestions sur la composition optimale de votre portefeuille, compte tenu de vos objectifs, de votre âge et du capital dont vous disposez.

Info-PLACEMENT vous offre dans un langage accessible des informations financières de premier choix. Il paraît quatre fois l'an et vous est offert **gratuitement**. Pour le recevoir, composez le 871-7519 ou demandez-le à la succursale de votre choix.

Sept-Îles
690, boul. Laure
(418) 968-1830

Rimouski
12, Saint-Germain Est
(418) 724-4106

Chicoutimi
494, Champs-Élysées
(418) 549-6490

Québec
1091, chemin Saint-Louis
(418) 688-0630

Lévis
Les Galeries Chagnon
(418) 833-4450

Trois-Rivières
1350, Royale
(819) 379-7230

Laval
Place du Carrefour
2525, boul. Daniel-Johnson
(514) 682-3200

Pointe-Claire
955, boul. St-Jean
(514) 694-5670

Ville Mont-Royal
Centre Rockland
(514) 341-1414

Outremont
1, Vincent d'Indy
(514) 739-3265

Montréal/Place Ville-Marie
Galerie des Boutiques
(514) 861-8383

Montréal/University
1100, University
(514) 871-7200

Anjou/Place d'Anjou
7363, St-Zotique
(514) 355-4780

Rive-Sud/Place Portobello
7350, boul. Taschereau
(514) 466-2500

Hull
120, Promenade du Portage
(819) 771-3227

Filiales
à Sherbrooke

Sherbrooke Trust
75, Wellington Nord
(819) 563-4011

Place Belvédère
(819) 563-3447

Carrefour de l'Estrie
(819) 563-3331
2727 King Ouest,
566-6212
en Ontario

Sterling Trust
Siège social
220 Bay Street, Toronto
(416) 364-7495
26 succursales